

Maladies et remèdes

XV^e - XIX^e siècle

Kleñvejou ha louzou

XV^{ed} - XIX^{ed} kantved

Histoire de la santé
dans le Pays de Landerneau

Istor ar yec'hed
e Bro Landerne



Maladies et remèdes

XV^e - XIX^e siècle

Histoire de la santé
dans le Pays de Landerneau
Exposition réalisée par la Ville de Landerneau

*Service du Patrimoine Historique
Du 28 juin - 15 octobre 2003*

Kleñvejou ha louzou

XV^{ed} - XIX^{ed} kantved

Istor ar yec'hed
e Bro Landerne

Diskouesadeg savet gant Kêr Landerne

*Servij an danvezioù istorel
Euz an 28 a viz even d'ar 15 a viz here 2003*

Ce 11^e rendez-vous proposé par la Ville de Landerneau nous fait découvrir un nouvel aspect de son histoire, à savoir celle de la santé dans le Pays de Landerneau-Daoulas. L'exposition présente tout d'abord l'étude des grandes épidémies et les réponses que les populations ont pu trouver pour lutter contre ces fléaux : fontaines guérisseuses, saints protecteurs face aux maladies, plantes médicinales.

Est ensuite développée l'histoire des hôpitaux successifs qu'a connu Landerneau, depuis le premier hôpital créé en 1336 par Nerve de Léon jusqu'à l'établissement actuel, et également toutes ces congrégations religieuses qui dispensent leurs soins à partir de leurs couvents ou leurs dispensaires. L'exposition évoque ensuite les médecins, les chirurgiens et la mise en place d'écoles de santé où s'illustrent quelques landernéens. Pour évoquer enfin la communauté des apothicaires, est présentée la reconstitution de la pharmacie de Théophile Moreul, pharmacien à Landerneau de 1867 à 1952.

Avec l'équipe du Service du Patrimoine Historique espère que tous ces objets rassemblés dans l'exposition autour du thème de la santé, ainsi que la publication qui l'accompagne vous permettront de mieux appréhender les conditions de vie de nos ancêtres.

An 11^{vet} emgav-mañ kinniget gant Kêr Landerne a lak ac'hanomp da zizoleiñ ur pennad nevez eus he istor, da lavarout eo eus hini ar yec'hed e bro Landerne-Daoulas. Da gentañ e kaver ur studia-denn diwar-benn ar c'hleñvedoù bras ha an diskoulmoù kavet gant an dud evit o fareañ : feunteunioù pareañ, sent o tiwall diouzh ar c'hleñvedoù, louzoù.

Goude e vez displeget istor an ospitalioù savet e Landerne, an eil warlec'h egile, adalek an ospital kentañ savet gant Nerve de Leon e 1336, betek hini a-vremañ, ha c'hoaz istor ar c'henvreuzhoù relijiel, kustum da bareañ en o c'houentoù pe zispanserioù. Diskouezet 'vez ivez ar medisined, ar mezeged, ar skolioù yec'hed 'lec'h ma teu un nebeut landerneviz da vezañ brudet. Adsavet eo ti apotiker Théophile Moreul, apotiker e Landerne eus 1867 betek 1952, evit diskouez kevredigezh apotikerien ar vro.

Gant ma c'hello an holl draoù dastumet amañ diwar benn ar yec'hed hag al levr a za da heul, lakaat ac'hanoc'h da gompren quelloc'h buhez hon henda-doù, setu het kentañ skipailh servij an Dielloù.



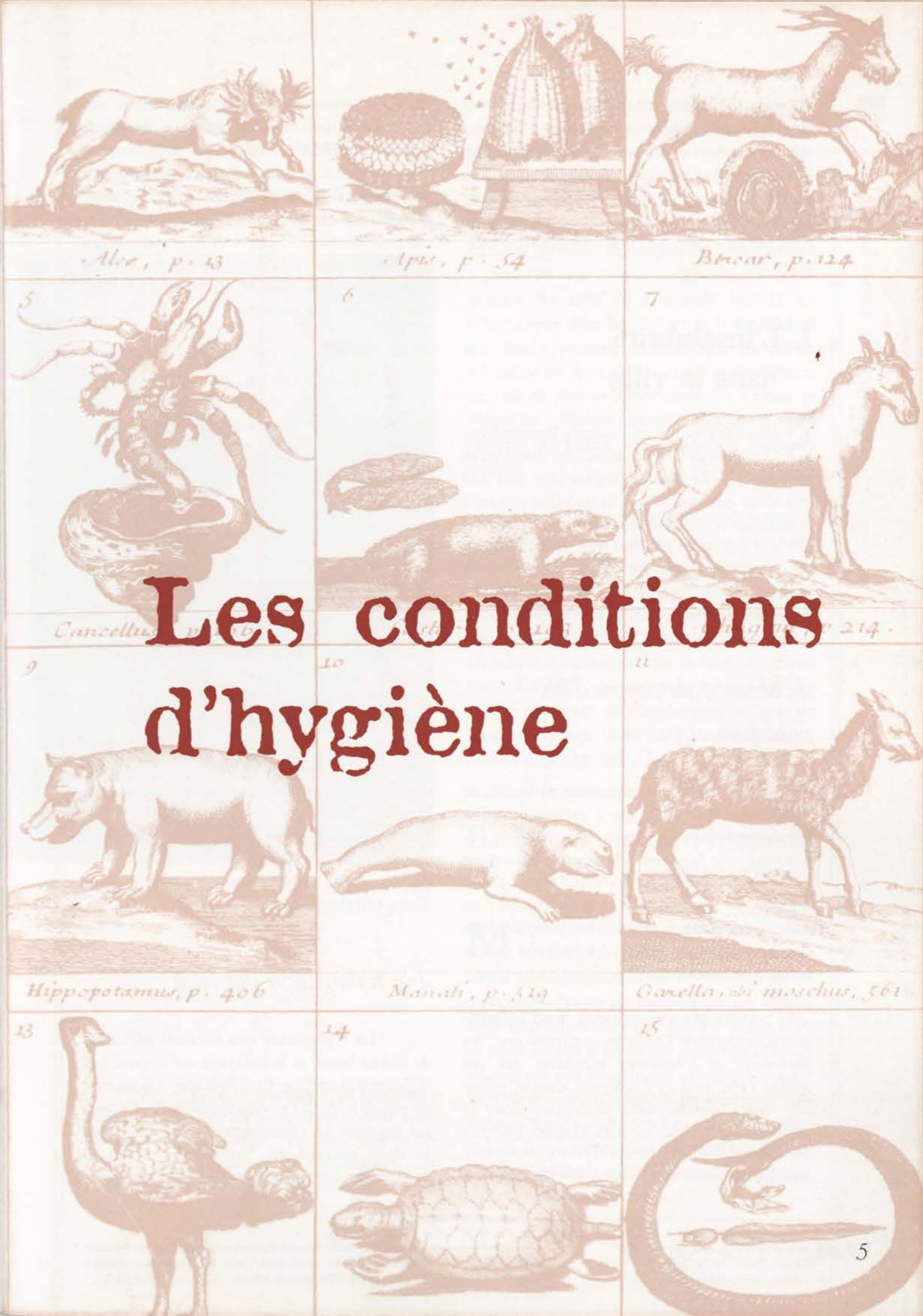
Jean-Pierre THOMIN

Maire de Landerneau,
Conseiller Régional de Bretagne

S

ommaire

Introduction	p. 01
Les conditions d'hygiène	p. 05
La propagation des épidémies	p. 09
Les médecines populaires	p. 17
L'assistance à Landerneau	p. 25
L'enseignement et l'exercice de la médecine	p. 31
Bibliographie	p. 39
Remerciements	p. 40



Dès le XVIII^e siècle, les médecins ne cessent de déplorer le manque d'hygiène des populations bretonnes et l'accusent d'être la cause de la propagation des maladies. Les vraies raisons de ce défaut d'hygiène sont la misère et l'ignorance et la ville de Landerneau n'est pas épargnée par cette réputation de malpropreté.

I. L'insalubrité dans la ville

Selon l'écrivain Jean-François Brousmiche, "les rues de Landerneau sont inégales et tortueuses... Le peu de largeur des rues fait que dans quelques-unes, le soleil n'apparaît jamais, qu'il y a interception de ses rayons ; de là l'infection qu'elles répandent surtout dans certaines d'entre elles, ou près des maisons où l'on conserve les immondices pour en faire du fumier"¹.

L'absence de commodités publiques et privées

Dès 1695, la communauté de la ville de Landerneau reconnaît "que c'est une infection bien grande tous les matins quand on sort des maisons, par les immondices et villenyes qui se trouvent dans toutes les rues, par le grand nombre de troupes qu'il y a en quartier en cette ville, ainsi il seroit nécessaire de faire des lieux communs dans les endroits qui se trouveront commode..."²

Dans une remontrance à sa communauté, le maire de Landerneau expose que "les fâcheuses et fréquentes maladies qui ont affligé cette ville et l'affligent encore, même les suites dangereuses de celles dont le royaume est affligé, ne sont causées que par les immondices dont les villes sont remplies, particulièrement cette ville de Landerneau,

dans laquelle la plupart des maisons n'ont point de latrines, ce qui fait que les particuliers jettent leurs ordures par les fenêtres, qui répandent dans la ville de cruelles exhalaisons, capables d'y entretenir des maladies et même d'y en faire naître, à quoi il est nécessaire de pourvoir." Suite à cette remarque, les délibérants votent la construction de latrines publiques et autorisent M. Le Maire à les faire nettoyer une fois par mois³.

En 1786, la Communauté de Ville se décide à faire creuser un canal souterrain pour recevoir toutes les immondices et les amener jusqu'à la rivière, risquant ainsi de contaminer ses eaux et donc les bêtes et les gens qui l'utilisent⁴. Le premier réseau d'égouts date de 1952.

De nombreux tabous religieux et l'ignorance de la population s'opposaient à ce que les gens prennent soin de leur corps. L'état des biens d'un échantillon de landerneens du XVIII^e siècle mentionne la présence de seulement trois fontaines pour se laver ou de bassins, aucune baignoire n'ayant été recensée. Sept documents mentionnent la présence de la "poudre à houper", présente dans les stocks des marchands. Aucune pièce de la maison n'est désignée en tant que cabinet de toilettes, l'usage des lieux d'aisance quasiment inconnu. Parmi les inventaires après décès étudiés, seuls trois contiennent des chaises de commodités ou pots de chambre⁵. La présence de tels objets semble d'ailleurs être le signe d'une certaine aisance.

La répurgation des rues

La répurgation des rues est organisée de bonne heure et le balayage est imposé par règlement de police. En 1764, une ordonnance de police interdit l'amoncellement des fumiers sur les rues. La communauté de ville attribue le droit exclusif du "ramas des boues et fumiers des rues et places publiques" à l'hôpi-

tal, par l'intermédiaire des pauvres ou des boueux. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que ce nettoyage est assuré par des entrepreneurs commerçants locaux, qui vendent ensuite ces boues aux particuliers pour l'amendement de leurs champs et potagers.



Johan-Barthold JONGKIND, "Une rue à Landerneau", 1851, Huile sur toile, (60 x 44), Haags Gemeentemuseum, la Haye, Pays-Bas, cliché Association Dourdon, D.R.

L'insalubrité des églises et cimetières

En 1776, période d'épidémie, Mazurier, membre de la communauté de ville de Landerneau, fustige les rassemblements dans les églises, quand "les paysans arrivent échauffés dans l'église ; ils s'entassent les uns

sur les autres. Qu'on juge de l'effet d'un air chauffé par tant d'haleines assemblées, par lesquelles il n'en faut pas beaucoup d'affectées de l'épidémie pour la communiquer à plusieurs autres, de l'effet des vapeurs que produisent des hardes sales, pénétrées de sueur et de pluie, échauffées par les haleines et par la chaleur dans le milieu du jour"⁶. Par ailleurs, un arrêt du Parlement interdit les inhumations dans les églises et il est déclaré que "nulle personne ecclésiastique ou laïque, à l'exception des évêques, curés et fondateurs, ne pourra être enterrée dans les églises et chapelles"⁷. Malgré ces différents arrêts, cette pratique perdurera encore pendant plusieurs années.

Les cimetières, placés traditionnellement au centre des bourgs ou villes, sont aussi la cible des médecins. A Landerneau, ils étaient trop petits et trop nombreux : Saint-Houardon et Saint-Thomas avaient leurs cimetières particuliers, Saint-Julien et l'hôpital utilisaient le cimetière de la chapelle Saint Roch. En 1827, ils sont transférés en un lieu unique en dehors de l'agglomération, près de l'ancienne chapelle de La Fontaine Blanche, l'actuel cimetière Saint-Jean.

II. Le manque d'hygiène dans les campagnes

Même si les eaux de campagne semblent de meilleure qualité, elles sont susceptibles d'être contaminées par le voisinage de tas de fumiers. "Dans les campagnes, les habitations sont environnées de fumiers... Les eaux de pluie jointes à celles qui coulent du fumier ne peuvent que fournir des exhalaisons pestilentielles"⁸. Les conditions de logement sont souvent assez sommaires. Les maisons ne possèdent fréquemment qu'une seule pièce où tout le monde vit entassé : hommes, femmes, enfants et parfois animaux.

1 Jean-François BROUSMICHE, dans "Voyages dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831", Quimper, Morvran, 1977.
2 A.M.L., D.C.V., 20/02/1695.
3 A.M.L., D.C.V., 9/10/1721.

4 A.D.35, C569, 1786.
5 Magali GUIRRIEC, "Vivre à Landerneau au début du XVIII^e siècle", Mémoire de maîtrise, Brest, 1999 ; A.D. 29, 16 B 12, Landerneau Inventaires, 1728-1730, Guénolé Le Roux.

6 A.D.35, C 1379.
7 A.D.22, B19.

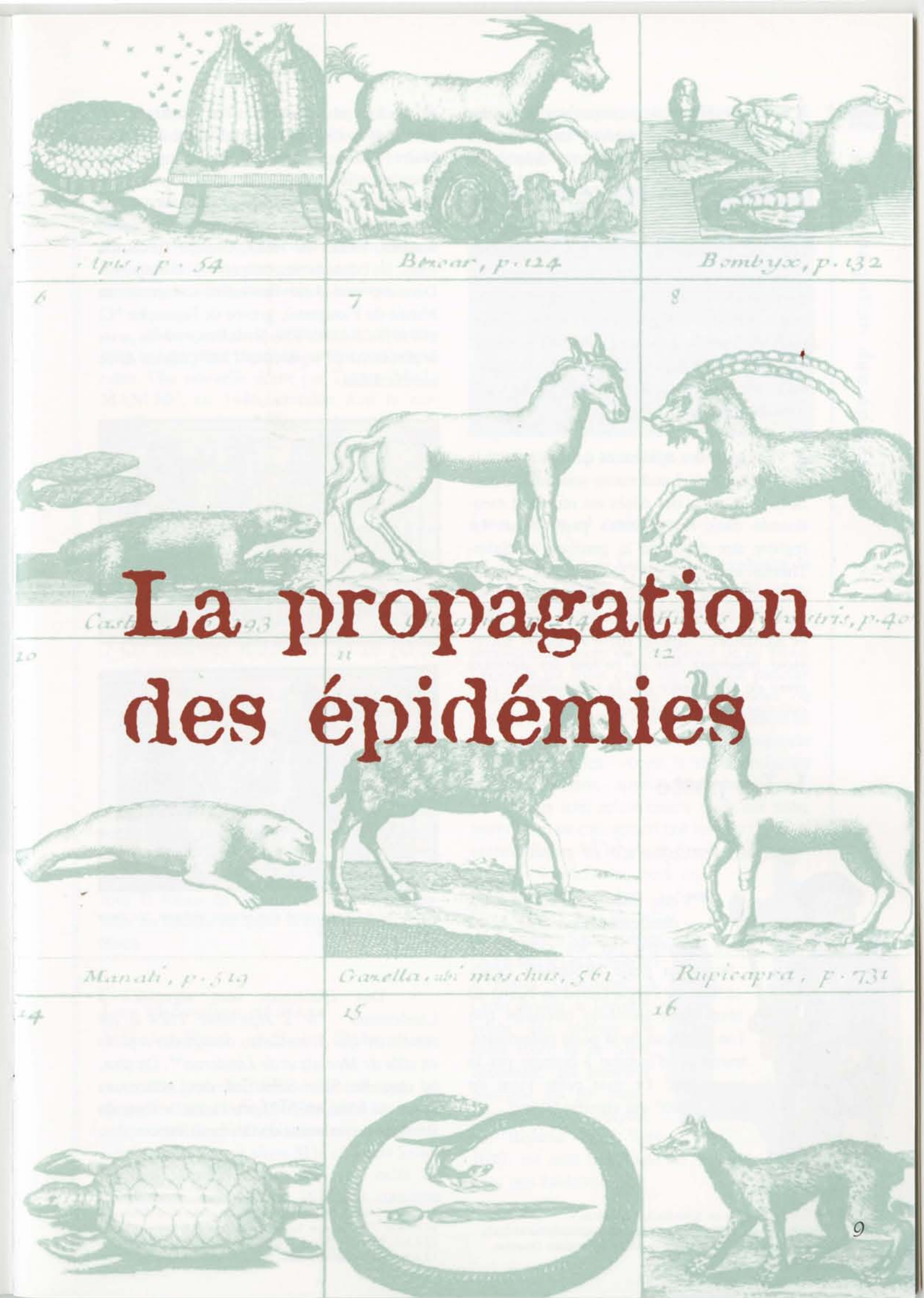
8 A.D.35., C 2536.



Olivier PERRIN, "Ar c'havel - Le Berceau.", Eau forte, 1808, C.P.

Dans son mémoire adressé au sub-délégué de Landerneau, daté de 1769, le médecin Vigier, chargé de prescrire le traitement des pauvres malades des paroisses du Tréhou, de Plouédern et de Trémaouézan, rapporte que "les gens qui se portent bien, ne prennent aucunes précautions pour se garantir de la maladie ; ils mangent au même plat et souvent les restes des aliments dont les malades ont usé ; ils boivent dans les mêmes vases sans les laver ; ils couchent avec les malades dans les mêmes lits, ne changent pas

la paille... aussi souvent qu'elle est gâtée, occupent les lits de ceux qui sont morts de maladie, dès le même jour qu'on a tiré le cadavre, sans prendre aucune précaution pour purifier l'air de ces lits, qui sont fermés de toutes parts comme des coffres⁹...". On remarque ainsi que l'usage des lits-clos en Bretagne est souvent mis en accusation, "ces lits faits comme des armoires et tout aussi clos, où l'air ne circule pas, et dans lesquels deux à trois personnes couchent ensemble¹⁰".



La propagation des épidémies

L'état sanitaire des campagnes bretonnes est à déplorer pendant tout l'Ancien Régime et les épidémies sont fréquentes jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Dès le XVI^e siècle, on appelle "peste" toutes les maladies entraînant une forte mortalité ce qui rend difficile la distinction entre les différentes épidémies. Landerneau, lieu de passage particulièrement fréquenté des militaires ou des marins venant de Brest, est très touchée à la fin du XVIII^e siècle. Jacques CAMBRY déclare : "Les fièvres, la dissenterie sont des maladies assez communes, périodiques, dans l'arrondissement de Landerneau"¹¹.

La plupart des épidémies qui ont touché le territoire de Landerneau sont mal identifiées et la cause des décès est rarement mentionnée dans les registres paroissiaux. Le registre des décès de la paroisse de Saint-Thomas mentionne en 1711 le cas de "Olivier Quillien, jeune garçon âgé d'environ vingt et trois ans et décédé le jour précédant au village de Kerambec... apres avoir reçu les sacrements plusieurs fois et surtout les derniers jours de la maladie qui la tenu allité et languissant plus de deux ans"¹².

I. La peste

Les ravages de la peste



Statue de Saint-Roch, XVII^e siècle, bois polychrome, Landerneau, Chapelle Saint-Roch, Collège Saint-Joseph, cliché Association Dourdon.

Cette maladie infectieuse est directement transmise du rat à l'homme par les piqûres de puces, la peste bubonique caractérisée par l'apparition d'un bubon au niveau des membres inférieurs que l'on distingue de la peste pulmonaire, transmise d'homme à homme par la respiration. Le mot peste vient du latin "pestitis" qui signifie "fléau".

La peste arrive avec certitude en Bretagne en 1349 et la mortalité due à la Peste Noire a sans doute été très importante, jusqu'au milieu du XVII^e siècle, période à laquelle on n'en trouve plus beaucoup de traces. Elle entraîne sans distinction hommes, femmes, riches ou vieux, comme l'illustrent bien les danses macabres. A Plougastel-Daoulas, une dalle funéraire, conservée au Musée de Plougastel, gravée de l'épithaphe "Ci gist le feu sieur de K(er)erault mort de la peste le dimanche 27 septembre 1598", atteste de ce terrible fléau.



Les danses macabres, extrait d'un ouvrage anonyme, "La danse macabre", s.l., s.d., C.P.

Des épidémies sont signalées à Landerneau : "le 2 septembre 1629 a été remontré que la maladie contagieuse a prins en ville de Morlaix et de Landerno"¹³. De plus, la chapelle Saint-Sébastien de Landerneau aurait été bâtie, en 1640, sur l'actuelle route de Brest, pour l'inhumation des pestiférés.

11 Jacques CAMBRY, "Voyage dans le Finistère ou état de ce département en 1794 et 1795", Quimper, Société Archéologique du Finistère, 1836.
12 A.M.L., B.M.S., St. Thomas, 5/02/1711.
13 A.M.M., D.C.V., 2/09/1629.

Dans le contexte de la Guerre de Prusse, la Peste bovine a également fait beaucoup de ravages à Landerneau, en 1871. Avec la retraite de l'armée française, le troupeau de bovins qui les accompagne est rabattu vers les villes de l'Ouest, dont 2 500 à Landerneau. Ce très long voyage associé à des conditions climatiques extrêmes provoqua la mort de 3 000 animaux, inhumés dans trois cimetières.

Les traces de la peste sont nombreuses dans la littérature régionale, même contemporaine. Une nouvelle écrite par Tanguy MALMANCHE, en 1946, intitulée *Kou le corbeau*¹⁴, nous plonge dans l'atmosphère du Landerneau du XVIII^e siècle, durant une épidémie de peste. Engagé à l'hôpital de la ville pour enlever les corps des pestiférés, Kou décrit les malades "avec leurs faces noirâtres, leurs yeux incandescents, [ressemblant] à ces spectres infernaux qui hantent, sur la terre, l'esprit des criminels".

Les témoins religieux de la peste dans le Pays de Landerneau,

par Yves-Pascal CASTEL, prêtre, Docteur en Histoire de l'Art.

Les épidémies, si fréquentes autrefois, ont laissé un certain nombre de traces dans le patrimoine religieux du Pays, visibles dans 16 communes sur les 22 que compte ce territoire, sous la forme de chapelles, croix monumentales ou statues de Saint Sébastien et de Saint Roch.

Les chapelles dédiées à Saint Roch et Saint Sébastien

On pourrait, certes, s'étonner que les chapelles directement dédiées aux saints antipesteux, Roch et Sébastien, ne soient guère nombreuses dans ce pays. Si la chapelle Saint-Roch à Daoulas existe toujours, celle de Landerneau, signalée en 1611, ne conserve

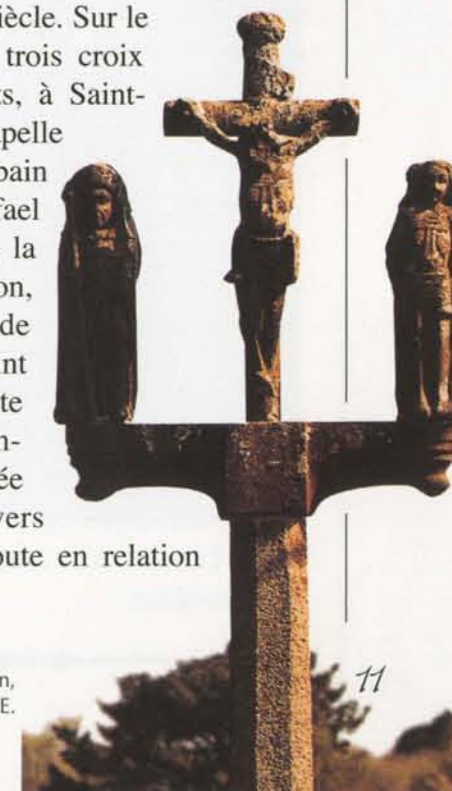
qu'une façade restaurée en 1897. Quand à la chapelle Saint-Sébastien, citée ci-dessus, elle a été démolie au début du XIX^e siècle.



La chapelle Saint-Roch, Daoulas, 1774, Cliché F.I.E.

Les croix et calvaires

Non loin de Landerneau, le calvaire de Plougastel-Daoulas (1602-1604) a été construit après la fin de l'épidémie de peste en 1598. Dans ce secteur, quelques croix témoignent encore de l'existence de ce fléau. Quand le fût d'une croix ancienne est ponctué d'excroissances, appelés écots, bubons ou bosses, on a tendance à mettre le monument en relation avec la peste. Le nom assez répandu de Croas ar vocen - vocen, la bosse, désignant la peste en breton - appuie cette interprétation. En fait, ils sont relativement rares sur notre territoire et ne concernent que les croix antérieures au XVII^e siècle. Sur le pays de Landerneau, trois croix présentent de tels fûts, à Saint-Divy (1562), à la chapelle de Trévarn à Saint-Urbain (XVI^e siècle) et à Quiffael à Hanvec. Cependant, la Croix-Rouge à Dirinon, ornée des statues de Saint Roch et de Saint Sébastien, qui présente pourtant un fût complètement lisse, sculptée par Roland Doré vers 1640, est sans nul doute en relation avec une épidémie.



La Croix-Rouge, Dirinon, 1640, Cliché F.I.E.

14 Tanguy MALMANCHE "Kou le Corbeau", Paris, Librairie Cellique, 1946.

Les statues de Saint Roch et de Saint Sébastien

En étudiant les représentations de ces grands saints antipesteux, on voit que Saint Sébastien a sa statue dans 15 communes et Saint Roch dans 5 églises du Pays de Landerneau.

Saint Roch

Malgré son appartenance à une riche famille, Roch se fait ermite et se voue à l'assistance aux pestiférés. Atteint par la peste, il s'isole dans une cabane au fond d'un bois, pour ne pas répandre la contagion. Chaque jour, le chien d'un seigneur lui apporte un pain dérobé à la table de son maître. Dans les représentations communes, il porte une large cape, ornée de coquilles Saint-Jacques, notamment à Irvillac. Coiffé d'un chapeau à larges bords, il est représenté avec un bâton de pèlerin et parfois une gourde. Souvent accompagné par l'animal qui le nourrissait, il relève le pan de sa tunique et montre un bubon, comme le montre la statue conservée à la chapelle Saint-Roch de Landerneau.

Saint Sébastien

Le culte de Saint Sébastien semble plus répandu. Si à Irvillac, au Tréhou, à Trémaouézan, il est associé à Saint Roch, dans les autres églises, il est seul. Dans l'église d'Irvillac, le jeune soldat est représenté encadré par deux bourreaux, les mains liées derrière le dos, appuyé à un poteau comme à Daoulas, l'Hôpital-Camfrouet et Loperhet. A Ploudiry, on a retrouvé un exemplaire sculpté par l'atelier landerneen de Bastien et Henri Prigent, vers 1550. Si on l'invoque contre la peste, c'est que le fléau était symbolisé par des traits mortels décochés contre les humains par la divinité, ce qui justifie que toutes les statues soient hérissées de flèches. Ces attributs fragiles sont encore conservés sur les statues des églises de Saint-Thomas à Landerneau, à Ploudiry ou Trémaouézan.

II. La lèpre et les caquins

Dans les siècles passés, on désignait comme lépreux toute personne présentant des troubles dans les aspects de la peau, déformations, mutilations. A la fin du Moyen Age, il existe, en Bretagne, une catégorie héréditaire de réprouvés qu'on appelle kakous, mésels ou ladres...

La lèpre et les caquins en Bretagne et à Landerneau, par Louis Elégoët, Chercheur, membre associé du C.R.B.C.

Cette maladie, attestée en Bretagne dès le VII^e siècle, inspirant répulsion et frayeur, les autorités civiles et religieuses s'emploient, jusqu'au début du XVI^e, à isoler les lépreux des personnes saines en les reléguant dans des "maladreries" (300 en Bretagne). Ils ne sont pas autorisés à fréquenter les mêmes lieux que les autres habitants, doivent porter une pièce rouge sur leurs vêtements et ne peuvent exercer d'autres métiers que ceux de cordier et de tonnelier. Cette réclusion s'explique par la crainte de la contagion, l'aversion qu'ils inspirent et par le fait que ces malades, croyait-on, auraient été punis en raison de leurs épouvantables péchés. Par ailleurs, à Landerneau, en 1526, le prieur-recteur de Saint-Thomas, qui dépend de l'abbaye de Daoulas, s'entend avec ses fidèles pour amener "les malades de ladrière" (lépreux) de sa paroisse à édifier une maison "au bout" d'une parcelle de terre appelée Parc ar claff - "champ des malades" -, afin qu'ils s'y retirent.

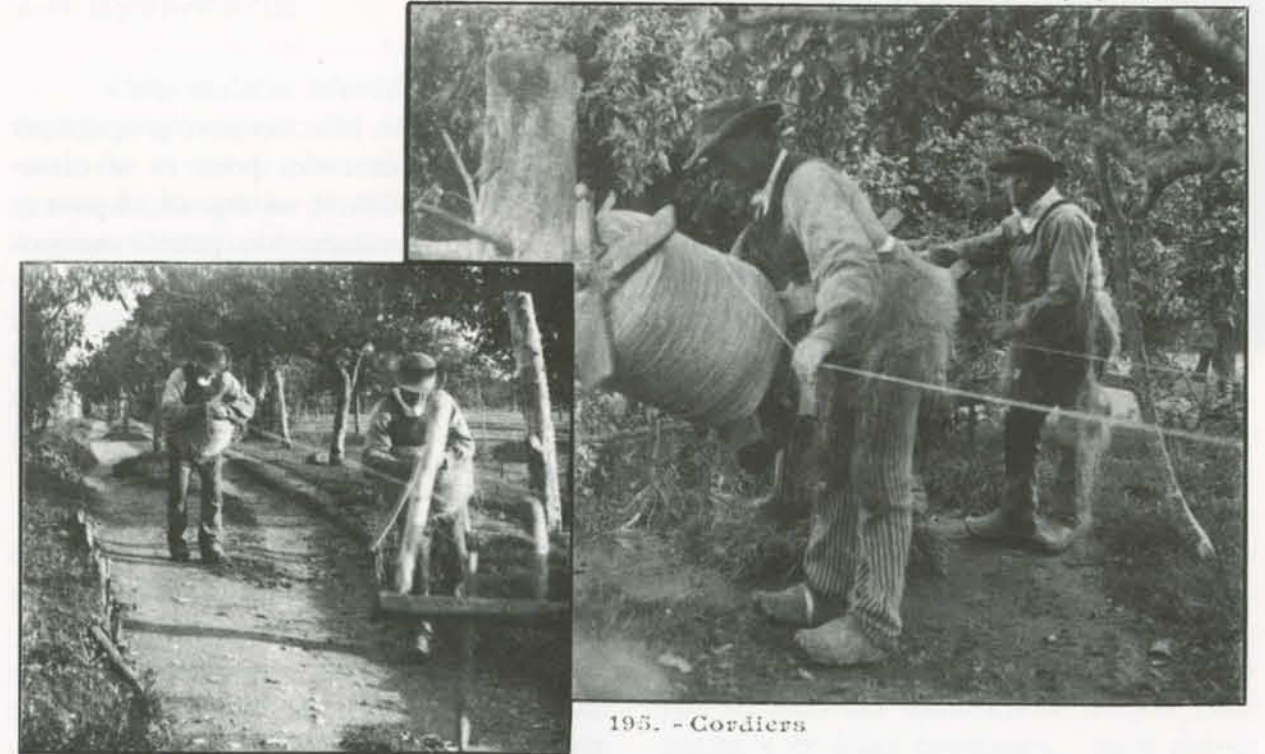
L'éradication de la lèpre est loin de permettre à leurs descendants de recouvrer leur dignité. Ces gens, que l'on appelle caquins en français et kakouchen en breton (kakou au singulier), continuent d'être profondément méprisés et ostracisés bien après le milieu du XVII^e siècle. Les registres paroissiaux de la paroisse Saint-Thomas, de Landerneau, font état de la présence, vers 1650, d'une dizaine de

familles caquines aux abords de la rue de Plougastel, où elles continuent de pratiquer les métiers de cordier et de tonnelier et sont environ cinq familles encore un siècle plus tard. Ne pouvant se marier qu'entre eux, ils sont désignés par un petit nombre de patronymes tels que Croguennec, Guyader, Le Bars, Le Berre, Le Froust, Le Guen, Lucas, Salaun... Les alliances matrimoniales conclues à partir du groupe de Landerneau sont si limitées qu'elles permettent de découvrir la plupart des caquinerie situées à une dizaine de lieues à la ronde. Ainsi, le 23 novembre 1676 est célébré en l'église Saint-Thomas le mariage de Marie Le Bars, de cette paroisse, avec François Lucas, de la communauté caquine de Kerjolis, en Ploudalmézeau, que les registres paroissiaux qualifient de vicus ignobilis, c'est-à-dire de "hameau méprisable".

Par ailleurs, les caquins sont relégués au fond des églises, quand l'entrée ne leur est pas interdite, et enterrés dans les cimetières, alors que les autres paroissiens sont inhumés

dans les églises. Irrités par ces mesures, ils n'hésitent pas, dès 1660, à s'adresser aux tribunaux, afin d'obtenir les mêmes droits que l'ensemble des fidèles, mais se heurtent à l'hostilité des "manants" qui ne peuvent admettre qu'ils soient traités comme eux. Il faudra, en réalité, beaucoup de temps avant que les préjugés des paysans à leur égard ne s'estompent. Décrivant la Basse-Bretagne, vers 1840, l'excellent observateur que fut Alfred de Courcy leur consacre quelques lignes. "Qui dira... les misères morales, la dégradation sociale des cordiers, ces tristes parias de la Bretagne ? Flétris du nom de kakous (caqueux), on ne leur a pas pardonné la lèpre qui rongeaient leurs ancêtres ; ils vivent presque aussi isolés, sans avoir part aux fêtes et aux joies du village, sans pouvoir échapper à l'aversion héréditaire qu'ils inspirent." Dans nombre de cas, il leur faudra attendre les premières décennies du XX^e siècle pour s'affranchir de leur macule caquine.

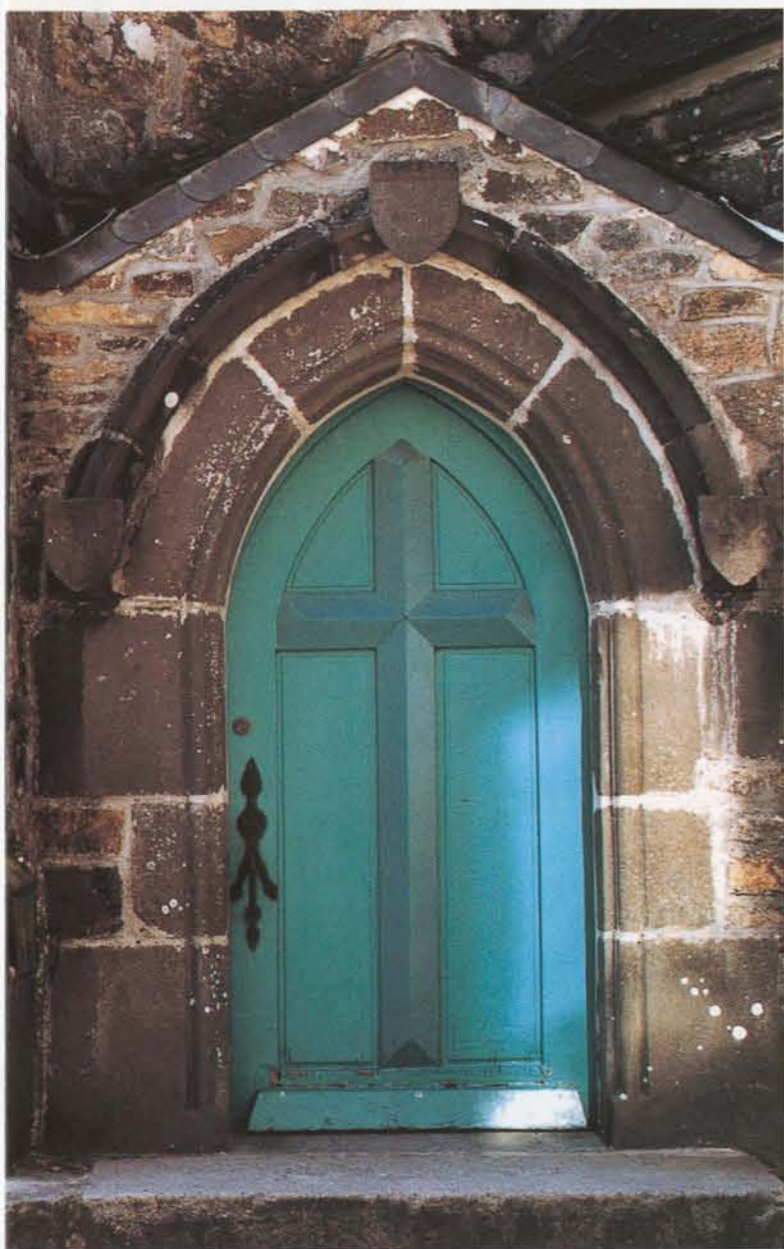
BRETAGNE (Collection E. H.) - Les petits métiers populaires



195. - Cordiers

Les cordiers, coll. Conservatoire Régional de la Carte Postale, 56150 BAUD, carte n° 695.

A l'Hôpital-Camfrout, une porte de l'Eglise porte le nom de "Porte des Lépreux" et une des maisons proches de la mairie aurait été une ancienne léproserie.



La Porte dite des Lépreux,
Eglise Notre-Dame de Bonne Nouvelle,
l'Hôpital-Camfrout, Cliché F.I.E.

Les kakous dans la littérature

En 1839, Théodore Hersart de La Villemarqué a introduit dans son Barzaz Breiz un chant intitulé Le Lépreux (Ar c'kakous), dont voici un extrait :

*"Den iaouang, eur gaou a leret !
Va c'halon d'hac'h, n'em euz roet ;
N'em euz ker mui ac'hanoc'h
Eur c'hakous a ouzonn-me oc'h*

*Jeune homme, vous en avez menti !
Je ne vous ai point donné mon cœur
Je ne veux plus de vous,
Vous êtes lépreux, je le sais bien !"*

III. Typhus et dysenterie

Le typhus

Cette maladie infectieuse se propage par l'intermédiaire des poux et se caractérise par une fièvre, un état de stupeur et une éruption cutanée. Les petites maisons bretonnes humides, le climat, la promiscuité, la malnutrition sont des éléments favorables à son développement. Apparue au XVI^e siècle dans le Léon, elle fait surtout des ravages au XVIII^e siècle et y persiste jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Dès 1717, à Landerneau, les autorités s'inquiètent du fait qu'"il règne dans quelques villes de cette province une maladie contagieuse que l'on croit avoir un rapport avec celle que l'on appelle de Siam"¹⁵, désignant le typhus. D'ailleurs, il est responsable de "la

désolation qui est arrivée dans la ville de Landerneau par rapport à la maladie contagieuse qui a duré depuis le mois d'avril 1717 très violemment jusqu'au mois d'octobre de la même année qui n'est pas entièrement estinte..."¹⁶

En 1733, l'hôpital Royal de la Marine de Brest ne peut accueillir les typhiques qui sont dispersés dans d'autres succursales, dont l'hôpital Général de Landerneau, y provoquant la mort de 207 personnes. Une autre épidémie sévit à Brest en 1740, avant de se répandre dans la région par les hôpitaux militaires auxiliaires de Landerneau et du Folgoët. En 1741, c'est l'escadre du marquis d'Antin qui ramène à Brest un grand nombre de malades atteints de typhus et de dysenterie. Les deux affections entraînent alors une surmortalité à Brest et dans toute la région et sont responsables de la mort de 385 personnes en 1742 (le pic de mortalité du siècle). C'est sans doute cette maladie qui a tué "Renée, fille de deffunct François Noe et de Anne Le Velly, âgée de vingt ans, [qui] mourut subitement d'un acces du haut mal le dix"¹⁷.

La dysenterie

Cette maladie infectieuse et très contagieuse, provoquant des coliques, semble avoir été le mal le plus fréquent et le plus grave. L'absorption de fruits verts, d'eau impure et la sous alimentation sont des causes qui en ont favorisé le développement.

Dès 1696, "il y avait à l'hôpital 9 pauvres malades de la disenterie qui est une maladie dangereuse, opiniâtre et contagieuse", à Landerneau. Associée au typhus, elle provoque un grand nombre de décès en 1741 : "il meurt à Landerneau malgré tous les soins qu'on y apporte 7 à 8 personnes par jour, et il faut qu'il en soit mort depuis trois mois 300 personnes... qu'il y a pour le moins 700 personnes mortes à Plougastel"¹⁸. Enfin, en 1783, une épidémie affecte quelques

paroisses du Léon : Ploudalmézeau, La Martyre, Pencran, Plouedern, Plouneventer, Plougar... Le Sr Foullioy, chargé des soins, a laissé un mémoire descriptif de la maladie régnant à La Martyre où "la mort est très prompte et lorsqu'ils échappent au premier instant la convalescence est très longue et laborieuse...Plusieurs ont un grand mal à la tête, des envies de vomir, des douleurs de reins. D'autres ont des douleurs de ventre, des déjections abondantes, des vomissements"¹⁹.

IV. Le choléra

Cette maladie infectieuse, causée par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés, se caractérise par des diarrhées très fréquentes, des vomissements, entraînant un amaigrissement et une déshydratation très poussée pouvant se terminer par la mort. Véhiculée par les expéditions maritimes, c'est l'épidémie caractéristique du XIX^e siècle, particulièrement grave puisqu'elle tue, en Finistère, 10 000 personnes au cours des trois grandes vagues de l'épidémie. Les décès se produisent essentiellement dans des communes urbaines, car les villes de l'époque, leurs logements surpeuplés, l'insalubrité des rues, la pollution de l'eau, offrent un terrain favorable au développement de l'épidémie.

Le choléra fait son apparition dans le département en 1832, y tuant 3 000 personnes. A Landerneau, "un hôpital est préparé dans la caserne du dépôt colonial de Landerneau et contient 12 lits" et l'épidémie y fait 22 morts. Des mesures de contrôle sont prises au niveau départemental pour inciter les maires à prendre des mesures de salubrité. Le maire de Landerneau tente d'enrayer ce fléau à cette date et déclare devant les élus : "vous n'ignorez pas les sacrifices que font la plupart des villes pour procurer des soins et des secours à la classe pauvre qui pourrait être attaquée du choléra morbus et les mesures de police prises par les autorités locales pour assurer l'état sanitaire de leurs communes... aussi dois-je

15 A.M.L., D.C.V., 7/07/1717.

16 A.M.L., D.C.V., 1/01/1718.

17 A.M.L., B.M.S. St Houardon, 10/02/1742.

18 Robert-Albert GELLEY, "l'Assistance dans le Diocèse de Léon en la seconde moitié du XVIII^e siècle", Thèse, Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1985 - A.D. 35, C1331.

19 Robert-Albert GELLEY, op. cit., Thèse, A.D.35, C1379.

INSTRUCTIONOU

VAR AN EVESSAOU GENERAL DA GUEMER

EN AMZER AR C'HOLERA.

Ar C'holera a zo en Paris : dre ma elfe éruout en Breiz, e meus sònjët, evel er bloavez 1832, sqigna etouez va c'henvrois divar ar meaz, an Instructionou amàn varlerc'h, pere a dleàn da vadelez an Autrou BRISSOT-THIVARS, Prefet ar Finister. Eürus ma ellont tizout da eur vad benac.



Ar soignou qen util en peb amzer evit conservi ar yec'hed, a deu, dreist oll, necesser en amzer rën ar c'hlênvejou pere a dac calz a dud.

Ret eo delc'hel prop an tyes elec'h ma zeus calz a dud o cousqet. Rêi ar muia sclêrijen d'ar c'hamprjou, ha caout soign, bep mintin, da zigueri ar prênestou, evit réi ear vad ha chasseal an ear fall : arabat eo gouscoude réi re vras ear en eun tol, nac en em delc'hel vis-a-vis da eur prênest digor a vez dirac eun nôr digor ive, rac aoun da drapout yenien.

Na eller recommandi re da zerc'hel eun ty prop ha sec'h. — Ret e vezo eta nottât ervad, nonpas hepqen



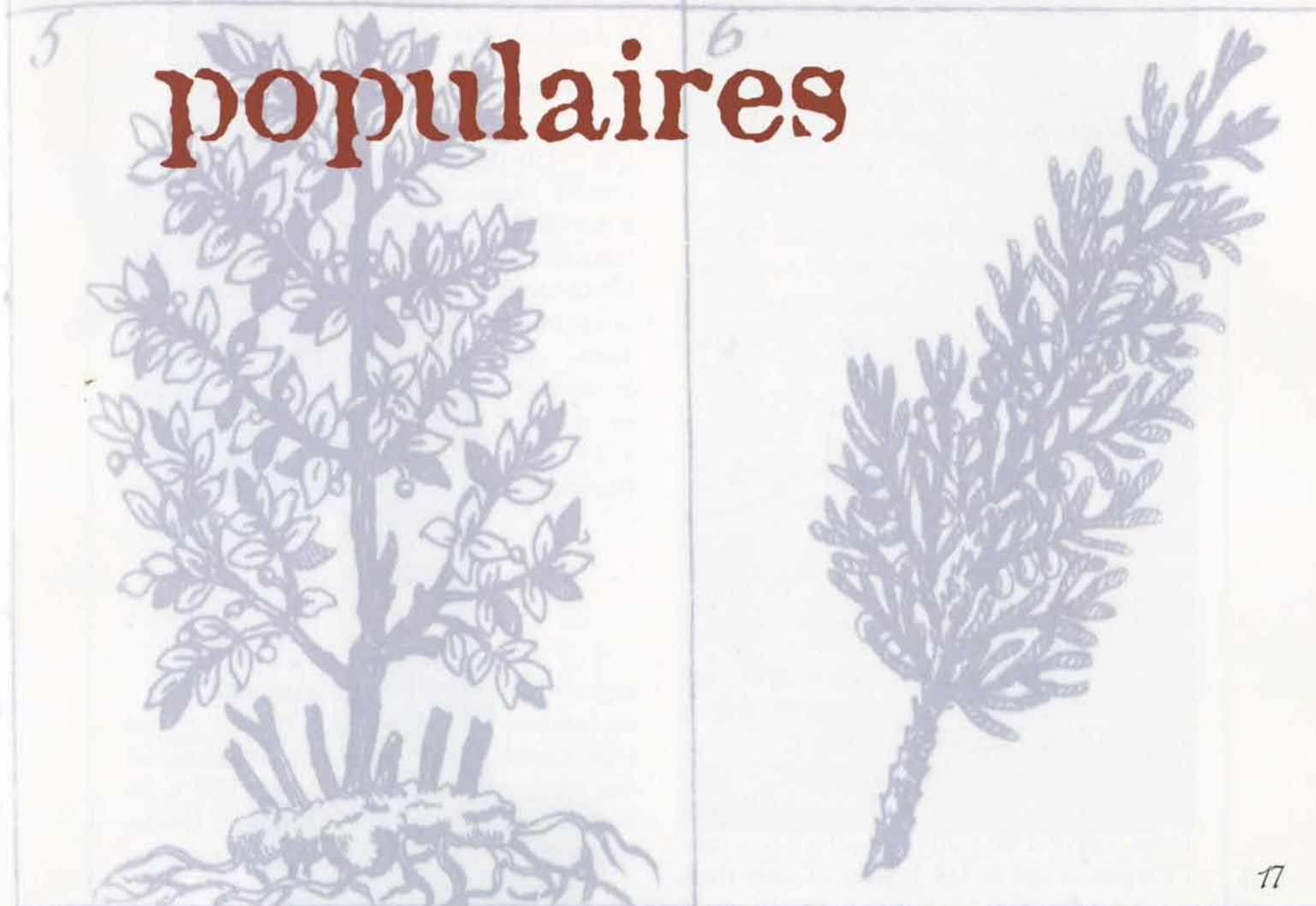
"Instructionou var an Evessaou general da guemer en amzer ar c'holera. Instructions sur les soins généraux à prendre en temps de choléra", Morlaix, 1832, Bibl. C.R.B.C., Brest.

vous informer que... les lieux publics ainsi que les habitations particulières sont maintenant dans un état d'assainissement. Pour combattre le mal, s'il venait à nous attaquer, j'ai fait préparer deux salles de l'hospice civil parfaitement aérées et pouvant contenir cinquante malades de deux sexes où seront reçus les indigents²⁰¹.



Les médecines p. 727

populaires



Ruscus, sive Bruscus, 732

Sabina, p. 736

Face à l'importance de ces épidémies meurtrières, les populations n'avaient souvent d'autre choix que de se tourner vers des pratiques miraculeuses. La croyance dans l'origine surnaturelle de ces maladies et l'impuissance de la médecine naturelle explique ces pratiques.

I. Le secours de la religion

Les fléaux étant d'abord considérés comme un châtement ou un avertissement de Dieu, c'est vers lui que les fidèles se tournent naturellement dans l'espoir d'une guérison, à travers le culte des saints et les rites pratiqués auprès des fontaines.

À quel saint se vouer ?

Face aux attaques des protestants, l'Eglise réaffirme la valeur du culte des saints, mais en considérant leur action comme purement médiatrice. Cependant, la piété populaire attribue de véritables pouvoirs aux saints dits guérisseurs. En Bretagne, ils sont extrêmement nombreux et ont chacun leur spécialité. Certains sont des saints locaux, d'autres comme Sébastien et Roch ont une renommée nationale. Mais, trop souvent, l'invocation du saint relève autant de la magie que de la superstition et l'Eglise a le plus grand mal à contenir ce culte dans des bornes licites.

La spécialisation des saints s'explique souvent par une circonstance de leur vie.

Saint Sébastien

Le culte de ce saint semble très répandu. Sébastien est un soldat romain converti à la foi chrétienne. Arrêté, il est condamné à mourir attaché à un arbre et criblé de flèches. Laissé pour mort, il est sauvé par Irène, veuve d'un martyr, et défie à nouveau l'Empereur qui le fait lapider et jeter dans

les égouts de Rome. Il est souvent invoqué contre la peste, le fléau étant symbolisé par les flèches qui le transpercent, comme signe de colère divine.

Saint Sébastien, XVII^e siècle, bois polychrome, Eglise Saint-Thomas, Landerneau, Cliché F.I.E.



Si Saint Roch et Saint Sébastien sont les saints les plus invoqués en période d'épidémies, certaines saintes, hormis la Vierge ou Sainte Anne, figurent également au palmarès des prières.

Sainte Apolline

L'histoire la présente généralement comme une jeune vierge, originaire d'Alexandrie, victime de cruelles persécutions romaines en raison de son attachement à l'Eglise. Ses tortionnaires lui brisent d'abord les dents, puis et menacent de l'y jeter si elle ne renonce pas à sa foi. Elle est alors dans les flammes et est brûlée vive.



Sainte Apolline, XVI^e siècle, Kersanton polychrome, Eglise Notre-Dame, Pencran, Cliché F.I.E.

Sainte Apolline est invoquée pour la guérison de maux de dents. On retrouve sa statue dans l'église de Pencran ainsi que dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Logonna-Daoulas.

Sainte Marguerite

Au III^e siècle, Marguerite, fille d'un prêtre païen, est convertie au christianisme par sa nourrice. Refusant d'épouser un gouverneur romain, elle est jetée en prison, puis dévorée par un dragon, alors qu'elle est en train de prier. Elle parvient à transpercer le ventre du monstre avec sa croix et à en sortir miraculeusement indemne. Après d'autres supplices auxquels elle résiste, elle est finalement décapitée. Très populaire, elle est particulièrement vénérée par les femmes enceintes, à qui son intercession apporte une délivrance sans douleurs.



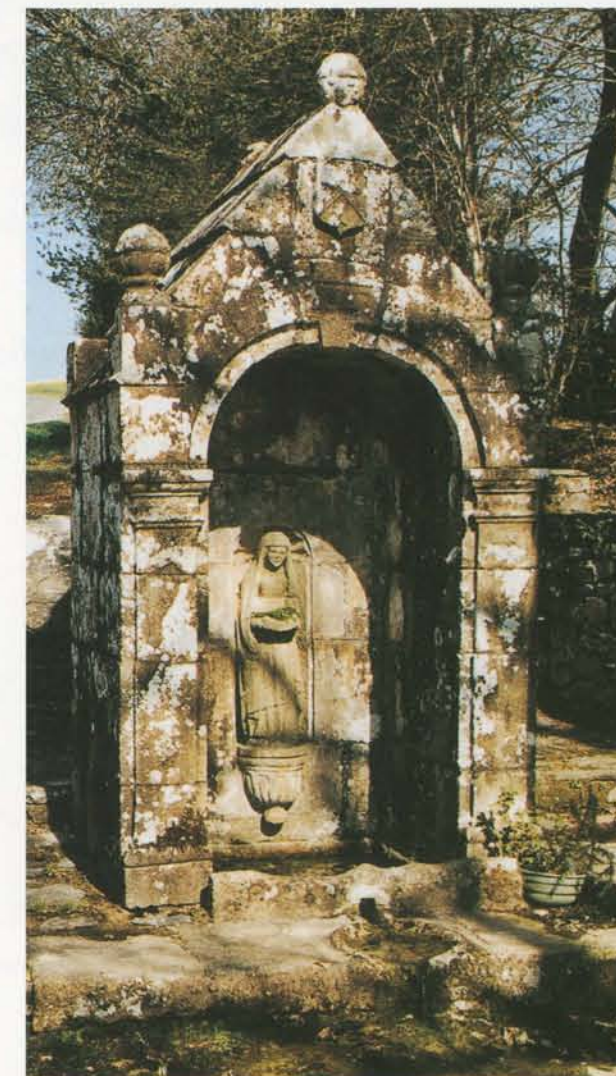
Sainte Marguerite, XVIII^e siècle, bois polychrome, Eglise Notre-Dame, Daoulas, Cliché F.I.E.

Les fontaines miraculeuses

Chaque paroisse a ses pèlerinages locaux en rapport avec de petits oratoires ou des fontaines, autour desquels se déroulent de nombreux rites. Cependant, leur caractère surnaturel n'est que celui des saints, l'eau n'ayant pas de pouvoir en soi. Il faut remarquer que la

majorité des fontaines - de villages ou de lavoirs - ne sont pas rattachées à des cultes chrétiens. La plupart des communes du Pays de Landerneau-Daoulas en possèdent une ou plusieurs, souvent incluses dans des chapelles, mais rares sont celles auxquelles on octroie un pouvoir thaumaturge.

Le Finistère semble être le département le plus attaché aux eaux purificatrices avec ses 117 sources guérisseuses. Parmi les 250 patrons guérisseurs des fontaines, Saint Jean, la Vierge (dont la Fontaine Blanche guérissant les enfants) ou Saint Eloi sont particulièrement invoqués. Les vertus les plus attribuées sont celles concernant la maternité et la guérison des yeux et rhumatismes. Ainsi, à Dirinon, à la fontaine Sainte-Nonne, l'eau a la vertu de soigner les yeux. A Saint-Eloy, l'eau de la fontaine Saint-Eloi, versée dans la nourriture des chevaux, préserve de la maladie.



La fontaine Sainte-Nonne, XVII^e siècle, Dirinon, Cliché F.I.E.



Les fontaines sacrées du Pays de Landerneau-Daoulas, carte Association Dourdon, réalisation Gescad.

II. La santé par les plantes

Les plantes, en breton "Er louzen aj", auxquelles la croyance populaire attribue des vertus curatives, jouent un grand rôle dans la médecine populaire. Plus de 250 espèces, appelées simples, peuvent être utilisées pour guérir de multiples maladies. Elles sont vendues par des guérisseurs ou marchands d'herbes, dont le plus célèbre dans le Léon, au début du XX^e siècle se nomme Loeiz Ar Floc'h.

Maladies et plantes

Les simples, administrées à base d'onguents, de cataplasmes ou d'infusions gardent une place importante dans la thérapeutique populaire. Si certaines plantes paraissent plus spécifiques à la Bretagne, on trouve la plupart de ces produits dans toutes les campagnes. A l'époque des épidémies, le saule blanc et le groseillier sont utilisés pour guérir la dysenterie, notamment sous la forme d'infusions.

Parmi l'ensemble de ces plantes, la sauge, surtout utilisée contre la rage, est sans doute l'une des plantes les plus connues de la matière médicale bretonne.



"La sauge"
in "Atlas des plantes médicinales", Paris, Nathan,
Dessin de Mariléna Pistoia,
1975.

L'ail est également une source de bienfaits dans bien des domaines. Pilé avec du gros sel et introduit dans l'oreille, il fait rapidement passer les rages de dents. S'il protège également de maladies contagieuses comme la grippe, il est aussi utilisé dans le traitement des varices et autres hémorroïdes.

Recette à base d'ail contre les vers

Faire bouillir lentement dans un quart d'huile de table 15 gousses d'ail. Pendant trois jours, prendre une cuillerée à soupe de ce mélange, tous les matins, à jeun. Se frotter le ventre avec de l'ail pilé pour faire descendre les vers, se faire un chapelet d'ail et se le mettre autour du cou.

La pomme a toujours suscité chez les guérisseurs un intérêt primordial. Ses vitamines, concentrées dans la peau, aident à lutter contre les rhumatismes, l'arthrite ou les maladies pulmonaires. Ce fruit était particulièrement utilisé pour combattre la gale qui faisait des ravages dans les campagnes bretonnes.

De même, considérée à tort comme une ennemie, l'ortie était utilisée dans bon nombre de recettes populaires, dans les cas de paralysie, les rhumatismes ou lumbagos. En cas de stérilité, on conseillait aux femmes de placer une bouillie d'orties sur la partie du corps concerné. Elles espéraient que les démangeaisons ainsi provoquées par cette plante activeraient leur fécondité !

De nombreux maux peuvent être traités par des mélanges de plantes et elles entrent dans la composition de bien des remèdes, comme l'illustre cet ouvrage manuscrit rédigé par Jean-Marie Moysan, en 1849, intitulé "Cahier de Remèdes"²¹, où il nous expose de nombreuses recettes personnelles, en français et en breton.

Recette contre le mal de cou

"...Remèdes tirés de Madame de Charité, un des plus excellents livres contre l'Esquinancie ou mal de cou

Feuilles de ronces (deilliou drez), feuilles de plantain (sclaves pe elledan), lière terrestre (an nich pe an inchardit), jerverch (illian rud), navet (iruin), carottes (garottes), la mauve (caol malo), des bleux (boquedou ar goueou), des bouquets d'été (boquedou an anv)...de chaque une forte poignée bouillies dans deux pintes d'eau, qu'on laissera consommer et user jusqu'à la moitié. Réduites à une pinte, en proportionnant les herbes dans un pot de terre, on passe le tout par un linge et on lave la gorge et la bouche en dedans deux fois par quart d'heure, ou même plus souvent - un cataplasme de mie de pain, ou de la farine de froment, du jaune d'œuf et du lait renouvelé le plus souvent possible".

Ces plantes sont véhiculées par les colporteurs sur les foires et marchés, à l'instar de Loeiz Ar Floc'h qui affectionne particulièrement l'usage de la digitale : "Gant ar roz-ki, roz aer, pavot, ar brulu a zo e-touez ar gwelan louzouier a ouifet kaout... Avec l'églantier, le coquelicot et le pavot, la digitale se range parmi les meilleurs remèdes qu'il se puisse trouver"²².



"La Digitale"
in "Atlas des plantes médicinales", Paris, Nathan,
Dessin de Mariléna Pistoia, 1975

Loeiz Ar Floc'h, marchand ambulant de plantes médicinales et écrivain breton,

par Jean Berthou

Loeiz Ar floc'h est né à Bodilis en 1867 d'une famille nombreuse et très pauvre. Son intelligence le fait remarquer du recteur et de l'instituteur et à 15 ans il obtient le Certificat d'Etudes. Pour faire plaisir à sa mère, il accepte de devenir clerc, mais est renvoyé tour à tour des établissements religieux qu'il fréquente par manque de vocation. Sans argent, il commence alors une vie chaotique, en exerçant mille métiers dont aucun ne nourrissait son homme et qui le condamnent au célibat. A 35 ans, il trouve enfin sa voie et devient colporteur.



Portrait de Loeiz Ar Floc'h, C.P.

Le métier de colporteur

Le pays était naguère parcouru par une petite armée de marchands ambulants, frappant aux portes pour vendre de l'épicerie, de la mercerie et de la pacotille. Loeiz Ar Floc'h court la campagne, sûr d'être mal accueilli par des paysans méfiants, mais un peu moins lorsqu'il parle en breton. S'il arpente le Trégor, la Cornouaille et le Pays Gallo, c'est le Léon qu'il sillonne le plus pour vendre ses drogues et remèdes, mal fagoté, l'épaule déformée par un lourd sac de cuir chargé de bouteilles d'un litre, dont le contenu prétendait guérir les hommes et les bêtes. Il en avait pour tous usages, pour toute maladie.

Pour augmenter ses ressources, il varie les produits, en confectionnant lui-même du détachant ou de la colle dont la célèbre "Pégara". On le voyait aux foires et sur les marchés faisant le camelot derrière son petit étal. Surnommé Plakou, parce qu'il gravait des plaques métalliques pour satisfaire à l'impôt dont l'administration frappait à l'époque les chiens et les charrettes, on le repérait de loin au cri qu'il poussait : "Plakou!, Plakou bihan, plakou braz! Plakou evit ar C'hirri, Plakou evit Ar Chas!".

Dans la région de Brest et de Guipavas, il vend de nombreuses bouteilles contenant des produits de sa fabrication. Il se tourne ensuite vers le bassin de Landerneau, de Saint-Thonan à Kersaint, puis traversant Landerneau jusqu'à Plougastel, Dirinon ou Hanvec. Mais, plus il s'éloigne de la grand'ville et plus les paysans sont ignorants ou méfiants. Au-delà de Dirinon, ils préfèrent recourir à la magie ou aux incantations pour soulager leurs bêtes que de recourir à la médecine scientifique expérimentale !



Echantillon de plaques d'immatriculation, gravées par Loeiz Ar Floc'h, C.P., cliché F.I.E.

Ainsi, pendant 30 ans vécut Loeiz Ar Floc'h. Lorsqu'il meurt en 1936, la foule se pressa à ses obsèques à Bodilis. Mais il laisse derrière lui une œuvre qui ne devait pas disparaître.

La santé par les plantes

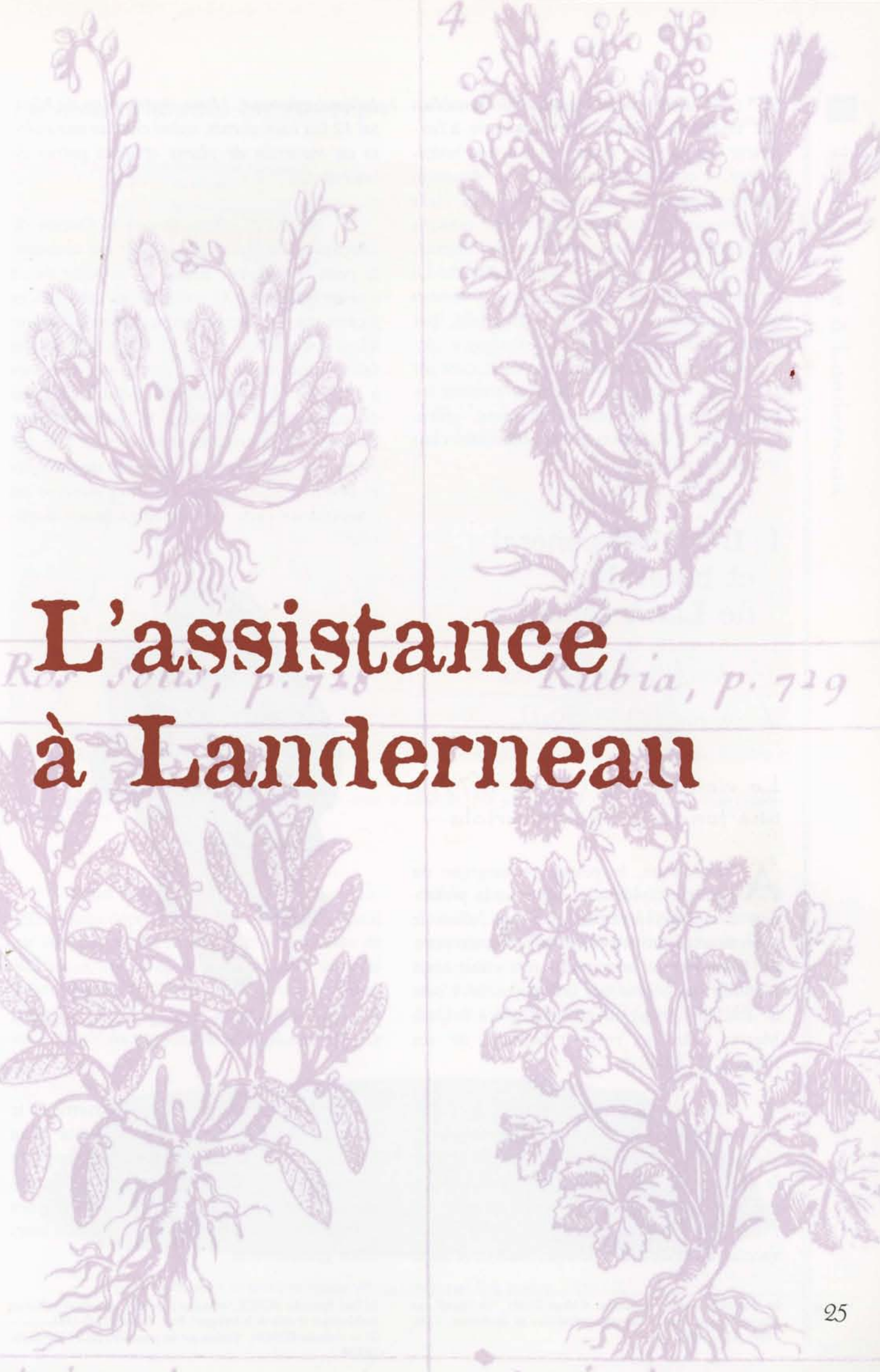
Loeiz ar Floc'h a toujours aimé la botanique. A vingt ans, il acquiert un petit microscope et apprend à distinguer les plantes. Il aurait pu devenir préparateur en pharmacie et son échec n'est dû qu'au mauvais vouloir d'un apothicaire. Recourant à des ouvrages érudits, il confectionne des préparations, les expérimentant sur lui-même, pour parler en connaissance de cause du contenu de ses fioles. Mieux encore, pratiquant le breton, il avait l'art de faire parler les grand-mères, dépositaires d'un savoir populaire inestimable. Un contact de plus de 20 ans avec le monde paysan l'a rendu riche d'une connaissance unique des plantes médicinales. Il peut ainsi publier en 1913 puis en 1933 deux listes de plantes, en breton, dans la revue An Oaled.

Une lecture plus attentive de cette œuvre permet de comprendre la thérapeutique préconisée par l'auteur. En digne fils d'Hippocrate, Loeiz ar Floc'h laisse aux scientifiques le maniement des plantes dangereuses, riches en principes actifs. Sa deuxième préoccupation est la "bonne santé" et pour y tendre, il faut bien veiller à éviter tous les empoisonnements, ceux d'origine alimentaire et ceux sécrétés par notre organisme.

De là, découlent ses deux principes majeurs : une nourriture saine et équilibrée et la nécessité d'éliminer. Avant l'heure, il est partisan d'une alimentation biologique, privilégiant le pain bis sur le pain blanc, mais est surtout préoccupé par l'élimination des déchets. Son oeuvre est plus que jamais d'actualité et il ferait fortune aujourd'hui avec ses préparations. Mais où trouver ces plantes ? Mais là, sous nos pieds : la nature bretonne recèle un trésor de plantes utiles que nous ignorons. Pour lui, il faut être attentif à notre environnement et y cueillir les bienfaits que la nature nous offre généreusement et à bon marché.

L'écrivain breton

Cet apport de Loeiz Ar Floc'h à la médecine bretonne ne représente qu'un aspect de son œuvre. Dès le moment où il prend conscience de ses talents d'écrivain, il ne cesse d'écrire. Désormais, le temps qu'il ne passe pas à sauter les haies avec son sac de "louzou", il le passe devant sa feuille blanche. La masse de ses écrits impressionne autant que leur variété : contes, nouvelles, théâtre, et nombre d'inédits dorment encore dans les tiroirs. Son ouvrage le plus connu reste cependant cette courte autobiographie qu'il a intitulé "Va zam Buhez". C'est un petit chef-d'œuvre de bonne humeur et d'humour écrit dans son léonard dru tel à la plume qu'à la bouche !



L'assistance à Landerneau

Traditionnellement, chaque ville possédait un petit hospice ou une maladrerie, à l'extérieur des villages, ayant une fonction hospitalière, c'est-à-dire assurant une fonction d'hébergement et d'assistance. De tels établissements sont avérés à Daoulas, puisque la chapelle Sainte-Anne fut d'abord un hôpital, pour l'accueil des pèlerins du Tro Breizh. La localité de l'Hôpital-Camfrout tire son nom d'une aumônerie bâtie, au XI^e siècle, par l'Abbaye de Landévennec "au service des pèlerins et des indigents". Cependant, c'est sur la ville de Landerneau que se trouvaient les établissements les plus importants, grâce, notamment à la présence de nombreuses congrégations religieuses.

I. L'hôpital général et hôtel dieu de Landerneau²³

La fondation de l'hôpital de charité (1336-1724)

Le vieil hôpital (1336-1679) : une fondation seigneuriale

A Landerneau, le passage stratégique du pont est rapidement mis sous la protection d'un oratoire dédié à Saint Julien le Passeur, situé probablement à l'entrée du pont. En 1336, Hervé, comte de Léon y fait aussi construire un hôpital, sur la rive gauche. L'acte de fondation nous est parvenu grâce à Dom Morice, dans le premier volume de ses Preuves (1742-46)²⁴ :

"Sachez que nous, Hervé de Léon, chevalier, seigneur de Noyon, avons donné ce qui suit à l'hôpital que nous avons fondé pour le soulagement des infirmes, et établi à la tête du pont de Landerneau, en la paroisse de Ploudiry, en l'honneur de Dieu et des saints, spécialement de Saint Georges martyr, et Saint

Julien confesseur... Item, donnons au dit hôpital 12 lits bien garnis, ayant chacun une coëte et un traversin de plume et deux paires de linceuls..."

Au XIV^e siècle, durant la Guerre de Succession de Bretagne, la ville est dévastée, le pont et l'hôpital ruinés. A la suite de ce sinistre, Grégoire XI accorde des indulgences à ceux qui, par leurs aumônes, contribueraient à leur restauration. En 1510, Jehan II de Rohan fait reconstruire le pont et donne plus de rentes à l'hôpital. La chapelle Saint-Julien, rebâtie dix ans plus tard, dépendait de l'hôpital comme l'atteste une inscription retrouvée sur une des pierres du portique : "A l'honneur de Dieu fils et père, et Saint-Esprit et de sa mère, c'est l'hôpital de cette ville à Saint-Julien domicile"²⁵.

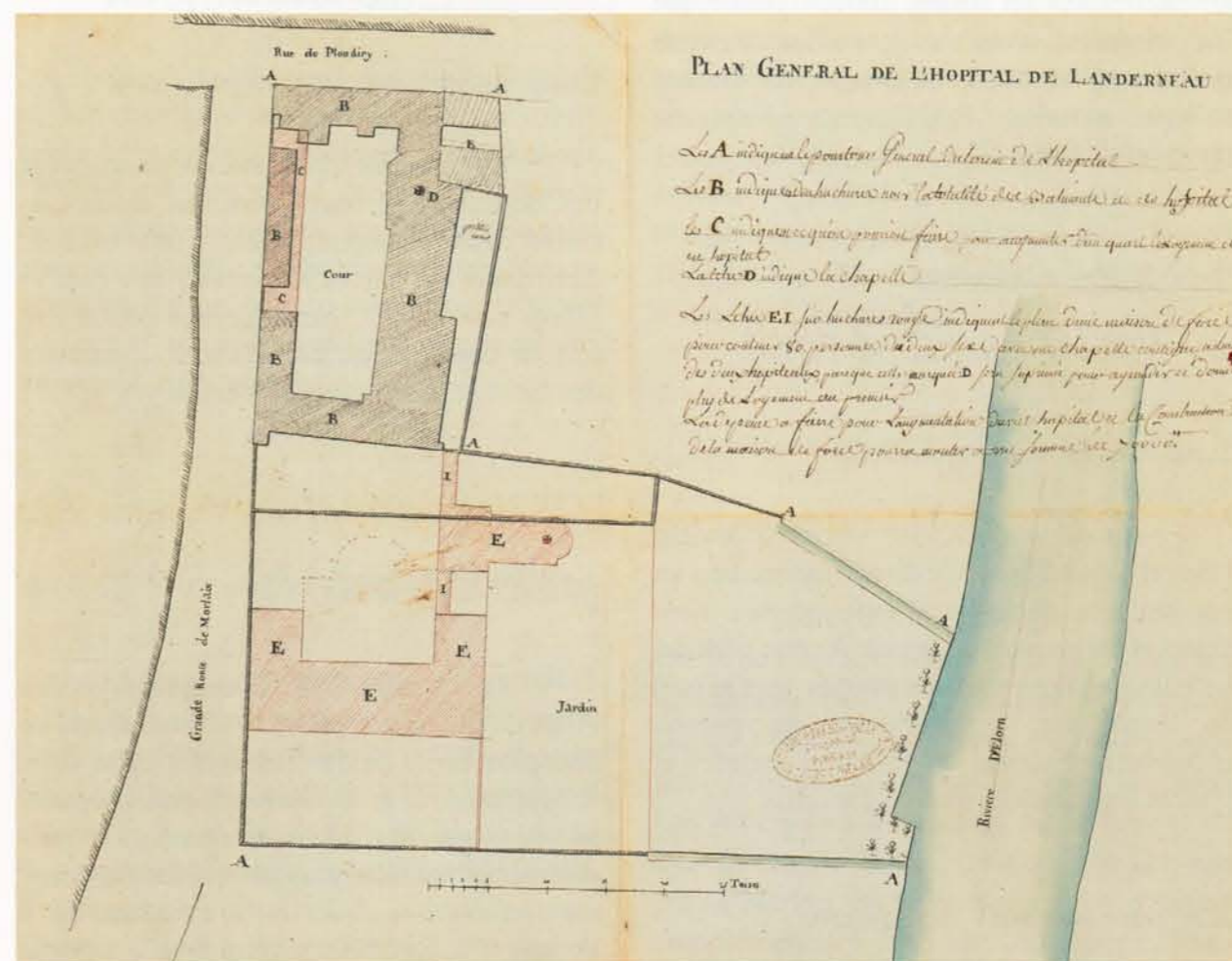


Le Pauvre petit Bonhomme Landerneau, à l'emplacement du 1^{er} hôpital de Landerneau, Landerneau, Cliché F.I.E.

A sa tête, se trouve un gouverneur, le contrôle de l'administration relevant d'un bureau et d'une assemblée générale composés de juges, de recteurs et des notables de la communauté de ville. Le travail est confié à des gouvernantes ou à des servantes donnant leurs soins gratuitement.

23 D'après le mémoire de maîtrise d'Albert GELLEY, "Un hôpital sous l'Ancien Régime, l'hôpital Général et Hôtel-Dieu de Landerneau, 1336-1789", [s.l.], 1960.
24 Dom Hyacinthe MORICE, "Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne", Paris, Osmont, 1742-1746.
25 Le chanoine PEYRON, "Notices sur les paroisses", [s.l.], 1917-18, p. 285-88.

Le nouvel hôpital (1679-1724)



Projet d'agrandissement de l'hôpital et construction d'un dépôt de mendicité, 1765, plan aquarellé, Coll. et cliché, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine / C Fi 1292/7.

Placé trop près de la rivière et à un carrefour, sans dépendances immédiates, l'hôpital est déplacé par permission de la princesse de Rohan. A cet effet, la communauté de ville achète pour 7 000 livres "une grande maison avec sa cour et jardin et autres issues, situées au haut de la rue de Ploudiry, à dessein d'y

établir un hôpital général²⁶", grâce à une donation du notable Arnaud Duthoya. Pour le remercier, le duc de Rohan lui accorde l'autorisation d'y faire mettre l'inscription suivante : "ce fait construire par Arnaud Duthoya, bienfaiteur de l'hôpital l'an 1695".



La pierre de fondation du deuxième hôpital, Ville de Landerneau, Coll. Muséog., cliché F.I.E.

26 A.M.L., D.C.V., 1679.

On reçoit à l'hôpital des invalides, des malades et des enfants. Jean Duthoya, administrateur dans les années 1690, constate que "la misère a attiré un grand nombre de malades à l'hôpital, outre ceux de la ville, tant soldats, matelots, qu'ouvriers allant ou revenant de Brest...".

L'hôpital Général et Hôtel-Dieu (1724-1789)

Les faits marquants

Au début du XVIII^e siècle, il devient Hôpital Général, par édit du roi, moins dans un but sanitaire que pour y enfermer les mendiants et les pauvres de la cité. A cette période, les passages continus de troupes vers le port de Brest, surtout en temps de guerre, encombrant l'hôpital de militaires malades et privent les habitants d'un réel secours.

Le personnel soignant

Au service des malades, depuis 1694, s'activent jusqu'à 5 religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. Elles suivent les recommandations du médecin, lorsqu'il y en a un. D'après les archives, il "sera tenu de faire au moins deux visites par semaine à l'hôpital pour le bien des pauvres qui s'y pourraient trouver malades²⁷". Ce médecin reçoit une solde, alors que le chirurgien qui l'assiste sert l'hôpital gratuitement²⁸. D'autres professions gravitent autour du corps soignant : un aumônier, un greffier, un tisserand, un boulanger, un jardinier, un barbier, une



Croix reliquaire réalisée par Benjamin Février, pour l'hôpital de Landerneau, XVIII^e siècle, Ville de Landerneau, Coll. Muséog. Cliché F.I.E.

servante et des charretiers, tambours ou hommes de peine pour le service des pauvres.

Les revenus et dépenses

Les revenus sont faibles et proviennent des fondations, héritages, pensions, rentes foncières, casuel. L'hôpital exerce le droit exclusif du "ramas des boues et fumiers des rues et places publiques²⁹". Les dépenses concernent le soin des pauvres, des malades, l'entretien des bâtiments, les gages des employés.

L'Hospice civil (1790-XX^e siècle)

Le 15 mars 1791, la congrégation des Filles de la Sagesse prend la responsabilité de l'hospice civil. Selon Cambry, à cette date, "l'hôpital civil et militaire de la commune, trop petit pour une ville de passages aussi considérables, n'est en état de recevoir qu'environ cinquante malades et cent pauvres qu'il entretient³⁰". En 1800, la Municipalité rappelle les sœurs de Saint-Thomas, pour s'occuper des malades de la ville et des militaires. Au siècle suivant, l'hôpital hospice reçoit en plus les malades étrangers, incurables, teigneux et vieillards avant qu'il ne soit en partie transféré sur le site actuel de Lavallot en 1982.



Cour de l'ancien hospice civil, début XX^e siècle, Carte Postale A.M.L.

27 A.M.L., D.C.V., 1779-1786.
28 A.D. 29, 3 H Dépôt, 6/02/1755 et 25/06/1761.
29 A.D. 29, 3 H Dépôt, Rentier de 1744.
30 Jacques CAMBRY, op. cit. 1795.

II. Les autres structures hospitalières

A cause de la fréquence des épidémies et de l'importance des soins donnés aux militaires et marins de passage à Landerneau, l'hôpital est vite saturé de malades, d'où la nécessité de trouver de nouvelles structures pour les accueillir. Outre leur mission d'éducation, les congrégations religieuses assurent également une mission d'assistance et de soin auprès de la population.

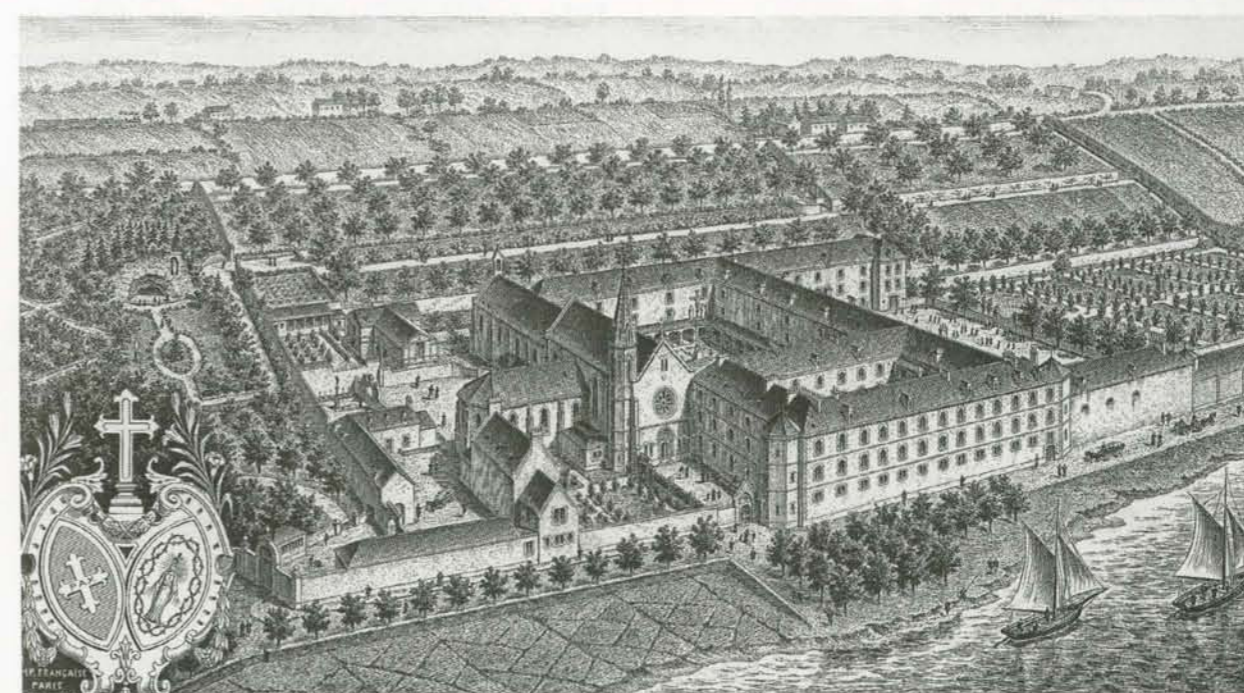
Le couvent des Ursulines ou l'histoire de l'hospice maritime

A l'origine, le bâtiment est construit en 1701 pour accueillir une maison d'éducation des jeunes filles à la charge de la Congrégation des Ursulines. A partir de 1757, pendant la Guerre de 7 ans, une terrible épidémie touche la population brestoise, les marins et les civils. Submergés, les hôpitaux de cette ville transfèrent une partie des malades au couvent de Landerneau. A partir de cette date, l'habitude est prise d'envoyer de nombreux marins

malades dans l'établissement. En 1779, pendant la Guerre d'Indépendance américaine, les religieuses doivent même quitter le couvent réquisitionné par le roi pour les typhiques. Elles y reviennent en 1784, ne devant leur retour à Landerneau qu'à l'échec du projet de Louis XV d'y établir un "hôpital royal de la Marine". En 1793, il est à nouveau réquisitionné, à raison de 600 lits disponibles, jusqu'à l'installation de la caserne qui sonne la fin de son histoire hospitalière.

Le couvent des Bénédictines du Calvaire

L'ordre des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire, fondé en 1617, s'installe à Landerneau en 1813. Pendant la Première Guerre Mondiale, le couvent est réquisitionné pour l'hospitalisation des réfugiés du Nord. Les Américains s'installent dans l'hôpital du Calvaire en 1918. Puis, il est utilisé à nouveau par la Marine, en 1939, pour servir d'hôpital complémentaire en cas de guerre. Les religieuses s'occupent alors du linge de l'hôpital et devant l'affluence des blessés, des



BÉNÉDICTINES DE N-D DU CALVAIRE, LANDERNEAU

Le couvent des Bénédictines du Calvaire, A.M.L.

baraques en bois sont construites face au pensionnat.

Dans la plupart de leurs établissements, les Sœurs établissent une petite pharmacie pour subvenir aux besoins des malades. Travaillant en collaboration avec les chirurgiens et les apothicaires, elles acquièrent une expérience fort appréciée des médecins. Ainsi, les Bénédictines de Landerneau fabriquent aussi leurs propres remèdes.

Les Filles de la Sagesse

Elles s'installent dans la ville, en 1784, pour visiter les malades à domicile et dispenser soins et remèdes. La municipalité leur achète un immeuble rue du Couër où elles aménagent leur apothicairerie et elles ouvrent un dispensaire rue de Daoulas³². A l'approche de la Révolution, dans les cahiers de Doléances de la ville de Landerneau, elles sont sévèrement critiquées et pour certains, "il serait autant et plus nécessaire de supprimer la communauté des sœurs de la Sagesse qui, en partageant les aumônes au préjudice des pauvres de l'hôpital se permettent de plus de traiter les malades de toutes les classes de la société et de leur vendre des remèdes...".

Accusées d'exercice illégal de la médecine, elles sont expulsées pendant la Révolution et leur matériel remis au couvent voisin des Ursulines.

Les Filles de la Charité

Vers la fin du XVIII^e siècle, d'autres initiatives privées créent un "établissement pour le bouillon des pauvres et le soin des malades", administré par la congrégation des Filles de Charité, secondées par des dames de la ville. Pendant l'hiver, elles font fonctionner des ateliers de charité destinés aux pauvres gens³³.

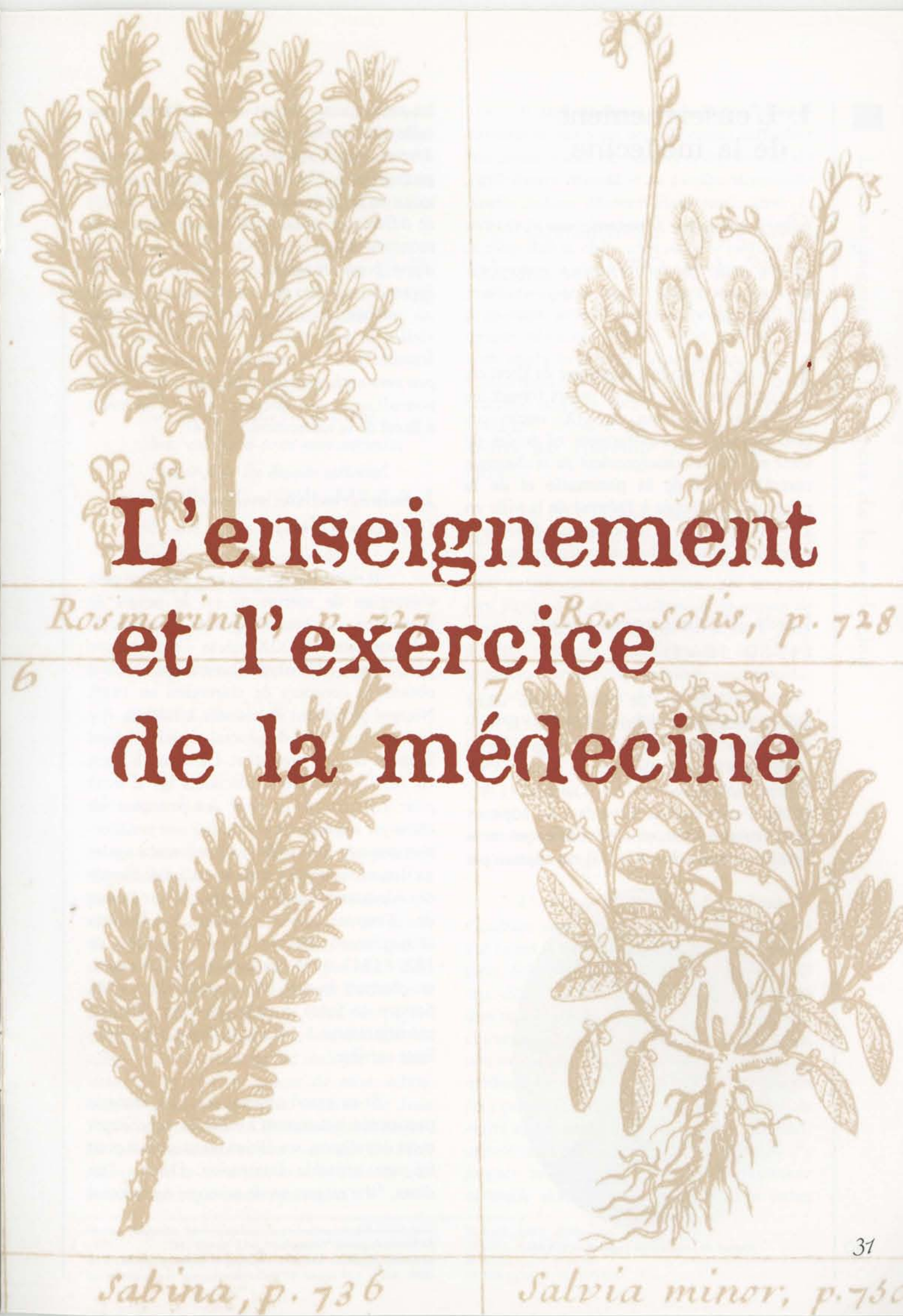
Les autres congrégations hospitalières

L'hôpital de Landerneau est tenu par les sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve. Leur dévouement est salué par le subdélégué de Landerneau en 1765, reconnaissant qu'elles "y remplissent parfaitement les vues de la communauté par leur assiduité laborieuse tant à l'égard des pauvres que des soldats et matelots malades³¹". En dehors des couvents, d'autres congrégations religieuses se consacrent au soin des malades.



Pièces d'orfèvrerie de la pharmacie du Calvaire : un abaisse-langue et une cuiller, XVIII^e siècle, Ville de Landerneau, Coll. Muséog, cliché F.I.E.

31 A.D.35. C1292.
32 Albert-Robert GELLEY, op. cit., A.D. 35 C600.
33 Albert-Robert GELLEY, op. cit., A.D. 35 C600.



L'enseignement et l'exercice de la médecine

Sabina, p. 736

Salvia minor, p. 750

I. L'enseignement de la médecine

Deux figures landernéennes de l'École de Médecine navale de Brest

L'école de chirurgie de marine de Brest est créée en 1731, afin de mieux former les chirurgiens. Au début du XIX^e siècle, ces établissements se transforment en écoles de santé navale où l'enseignement de la chirurgie complète ceux de la pharmacie et de la médecine. Rattachée à l'hôpital de la ville en 1834, l'École peut se recommander d'élèves et de maîtres illustres, dont deux landernéens.

Louis-Marie Legris-Duval (1780-1841)

Ce médecin de marine, issu d'une famille bourgeoise de Landerneau, est le frère du célèbre abbé René-Michel Legris-Duval (1765-1818), conseiller du roi Louis XVI. Ardent catholique, ami de Laënnec (1781-1826), il entre comme élève dans les hôpitaux de la marine à Brest, en 1795. Embarqué sur le Terrible comme chirurgien, il est capturé par



Portrait de Louis-Marie Legris-Duval, A.M.L.

les anglais, mais obtient sa libération ainsi que celle des autres chirurgiens, grâce à son dévouement et son talent. A Brest, il devient professeur à l'École de Médecine Navale, avant de devenir premier médecin en 1835. Il se différencie de ses confrères brestoises en se montrant envers les malades "d'une douceur et d'une bonté remarquables, interrogeant en breton les ouvriers du port et les jeunes marins ou soldats qui ne comprenaient que cette vieille langue celtique." Réputé bon professeur, "pour les maladies internes, c'était à peu près exclusivement dans son service qu'on pouvait apprendre quelque chose"³⁴. Il meurt à Brest de la tuberculose en 1841.

Louis-Mathurin Foullioy (1790 - 1848)

Il naît à Landerneau en 1790, d'un père chirurgien de marine et est le neveu de Kéraudren - ce brestois, grande figure médicale parisienne du XIX^e siècle -. Comme son père, il entre à l'École de Santé brestoise, où il obtient le concours de chirurgien en 1810. Nommé professeur d'anatomie à Lorient, il y épouse Sarah, fille du général anglais Richard Blunt et devient protestant. De retour à Brest en 1826, ses employés déclarent qu'"il avait pour l'Angleterre et pour les pratiques de chirurgie anglaise en particulier une prédilection poussée à l'extrême, la propreté exquise qu'il avait vue régner dans les salles de blessés des hôpitaux britanniques, il avait pris à cœur de l'imposer chez nous"³⁵...". Devenu chirurgien en chef de l'hôpital de Brest de 1829 à 1843, il succède à son oncle Kéraudren, en obtenant le titre d'Inspecteur Général du Service de Santé, à Paris, en 1845. Il meurt prématurément à 58 ans, à l'aube d'une brillante carrière.

Si ce grand orateur avait des ennemis passionnés, notamment à cause de son changement de religion, ses élèves nourrissaient pour lui une véritable fascination. D'après l'un d'eux, "il n'est pas un de nous qui ne tienne à

honneur d'avoir été son élève. Jamais professeur plus disert, jamais opérateur plus élégant n'a séduit et entraîné une école"³⁶. Chirurgien très habile, le niveau d'études de l'École de Médecine Navale de Brest n'a cessé de s'élever sous son impulsion.

Sa célébrité lui a attiré bien des critiques que rapporte une chanson satirique brestoise intitulée "Les polichinelles"³⁷.

*"Et c'médecin hypocrite,
Qui s'est rendu protestant ;
Que, malgré tout son mérite,
Avant peu la honte attend.
Des honneurs elle est l'échelle,
Il vole au dernier barreau !
Encore un polichinelle
Essayant le tréteau. "*

L'enseignement de l'obstétrique et les progrès du XVIII^e siècle

L'importance de la mortalité en couches

Sous l'Ancien Régime, l'importante mortalité des enfants à la naissance est due, en partie, à l'ignorance des matrones non diplômées et considérées comme un des fléaux de l'Ancien Régime, au même titre que la disette et les épidémies. Cependant, dans chaque paroisse, on faisait appel à elles, plus familières de la population et moins payées que les sages-femmes. Par autorisation du clergé, elles peuvent même ondoyer les nouveau-nés en cas de danger de mort subite, comme cet "enfant masle, légitime de Jean Peton et de Jeanne Le Borequen, [qui] naquit, fut ondoyé à la maison par Pétronille Devidec, matrone, vu la nécessité, mourut avant le jour au Tromeur et fut enterré fort tard..."³⁸.

Il était d'ailleurs fréquent que la mère ne survive pas à un accouchement difficile : "un enfant masle fils naturel et légitime du dit Sieur Pierre Brandu et de la dite demoiselle Noelle Jeanne Harbee aiant esté, après la mort de la dite demoiselle, tiré de son sein par le sieur Billon, chirurgien de cette ville, et par luy ondoyé a aussi esté enterré avec elle les jours et an que devant"³⁹. D'après une étude sur la mortalité infantile à Saint-Thomas, sur 1000 enfants nés entre 1720 et 1739, près de 18% sont morts avant l'âge d'un an. La ville de Landerneau réclame à plusieurs reprises qu'on établisse dans la localité "une sage-femme, plusieurs femmes étant malheureusement mortes par l'impéritie des matrones du Pays"⁴⁰.

En 1765, la communauté de ville prend alors l'initiative d'installer deux femmes instruites dans l'art des accouchements pour "une somme de trois cent livres par an pour être payée à la dite Guillemain en nature de pension et de gages, affin de l'attacher et fixer à cette ville aux conditions qui lui seront imposées par la communauté et notamment... sera obligée de tenir des leçons pour la formation d'autres sujets dans l'art des accouchements sous peine de privation de la pension..."⁴¹.

La machine à accoucher de Madame Angélique Boursier du Coudray

C'est dans ce contexte que Madame Du Coudray, sage-femme parisienne missionnée par Louis XV, va jouer un rôle capital dans le pays. Sillonnant toute la France, pendant 23 ans, elle propose des cours d'accouchements itinérants aux sages-femmes ou aux chirurgiens, grâce à des démonstrations sur une machine à accoucher faite de chiffon. Sa méthode est claire : " je construisis à cet effet [ce] qui représentait le bassin d'une femme, la matrice, son orifice, ses ligaments, le conduit appelé vagin, la vessie, et l'intestin rectum. J'y joignis un modèle d'enfant de grandeur naturelle dont je rendis les jointures assez

34 Extraits du journal "L'Armoricain", [s.l.], 10 avril 1841.

35 Charles PELLARIN, "Souvenirs anecdotiques. Médecine navale", [s.l.], 1868.

36 Jules ROCHARD, "Histoire de la chirurgie française au XIX^e siècle", [s.l.], 1875.

37 Y. LE GALLO, "Etudes sur la Marine et l'officier de Marine, Brest et sa bourgeoisie sous la Monarchie de Juillet", T.2, Rennes, P.U.F., 1968.

38 A.M.L., B.M.S., St-Houardon, 14/03/1742.

39 A.M.L., B.M.S., St-Houardon, 16/03/1733.

40 A.M.L., D.C.V., 1749-61.

41 A.M.L., D.C.V., 12/09/1765.

flexibles pour pouvoir le mettre dans des positions différentes, un arrière faix avec les membranes... le cordon ombilical⁴²"



La machine à accoucher de Madame Du Coudray, Musée Flaubert, Rouen, Cliché du Musée.

Madame Du Coudray vient en Bretagne en 1775 et 20 des 42 villes bretonnes font l'acquisition de son mannequin. La ville de Landerneau s'emploie également à la faire venir soulignant "que rien ne sera plus avantageux à cette ville, et aux campagnes voisines, que les leçons que la dame du Coudray donneroit pour l'instruction des dames accoucheuses⁴³". C'est à cette occasion que la ville de Landerneau achète un exemplaire de la machine à accoucher, pour 300 livres⁴⁴.



Portrait d'Angélique Boursier Du Coudray, Cliché C.P.

42 Angélique LE BOURSIER DU COUDRAY, "Abrégé de l'art des accouchements". [s.l.], [s.d.].

43 A.M.L., D.C.V., 2/04/ 1775

44 A.D. 35, C 1326

Au final, elle a formé près de 5000 accoucheuses, 500 médecins et chirurgiens sur tout le territoire. Mais, son enseignement a été trop rapide pour réformer le niveau assez bas de l'obstétrique, d'autant plus que les candidates sérieuses à la formation se faisaient rares.

Les cours bilingues de Bouestard De La Touche (1730-1810)

Certains médecins locaux s'opposent à cette "obstétrique en dentelles⁴⁵", enseignée, selon eux, par une femme surtout soucieuse de faire du profit. Bouestard de La Touche, Médecin du Roi à Morlaix, a lui-même instauré dans cette ville un cours gratuit pour l'instruction des sages-femmes de province. Il crée à l'hôpital un véritable cours de sages-femmes de 1773 à 1778, avec des promotions de 20 à 30 élèves. Dans un souci d'efficacité, il apprend le breton afin que son enseignement soit bilingue et fait traduire en breton un ouvrage de Raulin intitulé "Instructions succinctes sur les accouchements à l'usage des sages-femmes de province".

Son originalité vient du fait que les élèves assistent puis pratiquent de véritables accouchements. En effet, d'après Mr. Daumesnil, maire de Morlaix en 1774, "outre ces cours de théorie, outre l'opération sur le phantôme, MR. De La Touche a donné encore des leçons de pratique, en faisant opérer sous ses yeux et en présence de tous les élèves, celles qui annonçaient le plus de dispositions⁴⁶". Par ailleurs, il encourage les femmes à accoucher à l'hôpital en échange d'une rétribution. Cependant, par manque de soutien financier des autorités, il ferme son école en 1778.

45 Collectif, "Regards sur la médecine et la pharmacie en Bretagne", Rennes, Institut Culturel de Bretagne, s 1991, p.133.

46 A.M.M., D.C.V., 1774.

INSTRUCTIONS SUCCINCTES SUR LES ACCOUCHEMENS,

En faveur des Sages - Femmes
des Provinces ;
Faites par ordre du Ministère.

Par M. RAULIN, Docteur en Médecine,
Conseiller - Médecin ordinaire du Roi,
Censeur Royal, de la Société Royale de
Londres, des Académies des Bell:s-Let-
tres, Sciences & Arts de Bordeaux, de
Rouen, & de celle des Arcades de Rome.

Traduites & imprimées en Breton, sous les yeux & par
les soins de M. BOUESTARD DE LATOUCHE,
Docteur en Médecine, Médecin du Roi pour l'Hô-
pital de Morlaix, Pensionné de ladite Ville, de la
Société d'Agriculture, du Commerce & des Arts
de Bretagne.

PREMIERE ÉDITION.

A MORLAIX,
Chez P. GUYON, Imprimeur-Libraire du
Roi & de la Ville, 1774.

Avec Approbation.

"Instructions succinctes sur les accouchements,
en faveur des sages-femmes des Provinces",
Morlaix, 1774, coll. A.D.35, C 4935.

Malgré un certain enthousiasme, les efforts réalisés par les autorités provinciales de Bretagne à la fin du XVIII^e siècle pour offrir aux campagnes des sages-femmes instruites ont abouti à un résultat mitigé. A la fin de ce siècle, les matrones étaient encore nombreuses à exercer leur métier sans formation ni contrôle. Cependant, en ce domaine comme dans d'autres, se met progressivement en place une assistance médicale plus fournie et plus compétente.

47 Albert-Robert GELLEY, op. cit., thèse, p.330.

II. Les autres professions médicales à Landerneau

La distinction entre les chirurgiens, médecins et apothicaires est parfois floue puisque certains médecins peuvent être apothicaires ou chirurgiens à la fois, comme "le sieur Dumeige, chirurgien à l'hôpital du Folgoët,...[qui]..., se fixe en ville, en 1783, comme chirurgien-apothicaire.⁴⁷"

Les chirurgiens

La chirurgie reste classée parmi les métiers manuels, demeurant aux mains des barbiers, ne devenant une profession à part entière qu'au milieu du XVIII^e siècle. Leur formation technique reste sommaire mais leur permet de pratiquer des opérations chirurgicales, des saignées et parfois des accouchements. En 1695, cinq chirurgiens, dont François Driel, sont recensés à Landerneau. Ils sont trois en 1726, deux d'entre eux vivant rue du Pont et le dernier rue de Ploudiry, non loin de l'hôpital. A la veille de la Révolution, les chirurgiens Hamon, Foulois, Dumaige et Lagrange sont imposés 27 et 31 Livres, ce qui atteste d'une bonne situation financière.



Trousse de chirurgie ayant appartenu à François LE BOS, médecin à Saint-Pol-de-Léon, XIX^e siècle, Coll. Ville de Saint-Pol-de-Léon, cliché F.I.E.

Les archives nous rapportent le passage à Landerneau d'un chirurgien renommé, Ambroise Paré, au service de René de Rohan, comte de Léon, au XVI^e siècle. En 1552, il devient le premier chirurgien de quatre rois de France, Henri II, François II, Charles IX et Henri III. Au service des Rohan, il nous a laissé un récit de son voyage à Landerneau :

"Les dits seigneurs... me menèrent avec eux jusques à Landreneau... Monsieur d'Estampes, pour donner passetemps et plaisir à mes dits seigneurs de Rohan et Laval... faisoit venir les luitteurs des villes et villages, où il y avoit prix." A cette occasion, un lutteur meurt de ses blessures et le chirurgien en fait une autopsie dont il nous rapporte une description détaillée. "...Je voulus faire ouverture du corps mort, pour sçavoir qui avoit esté cause de cette mort subite ; je trouvai beaucoup de sang espandu au thorax et au ventre inférieur, et m'efforçay de cognoître quelque ouverture du lieu d'où pouvoit estre sorty telle quantité de sang..."⁴⁸

Les médecins

Au sommet de la hiérarchie des professions de la santé se situe le médecin, seul à avoir un diplôme et dont l'aisance moyenne paraît nettement supérieure à celle des chirurgiens. Au XVIII^e siècle, les médecins sont assez nombreux dans les grandes villes, rares dans les petites villes et presque inconnus dans les campagnes. En Bretagne, vers 1785, leur nombre ne dépasse pas 100. A Landerneau, les archives en font rarement mention puisque "La ville ayant un hôpital et étant chargée de pauvres, il est difficile de trouver un médecin qui veuille s'y fixer".

Parmi eux, le plus connu est Nicolas-Pierre GILBERT (1751-1814), qui exerce à Landerneau de 1779 à 1788. Né à Brest, cet ancien chirurgien de marine est reçu docteur en médecine en 1778. Lors d'une épidémie de dysenterie, il devient médecin de marine à

l'hôpital de Landerneau où il est "tenu de faire au moins deux visites par semaine à l'hôpital pour le bien des pauvres qui s'y pourraient trouver malades ; il sera tenu d'inspecter les traitements des chirurgiens de l'hôpital chargés de soigner les soldats ou gens de mer malades à l'hôpital de cette ville ; il sera tenu de faire de temps en temps des visites chez les chirurgiens et apothicaires de cette ville pour vérifier la qualité des drogues qu'ils sont dans le cas de fournir tant à l'habitant qu'à l'hôpital"⁴⁹. Il est distingué par la société royale de médecine pour son "Mémoire sur la topographie médicale de Landerneau". Après un intermède à Morlaix, il est engagé comme médecin des épidémies pour les subdélégations de Brest, Landerneau et Lesneven. Poursuivant sa carrière à Rennes, il est nommé président du département d'Ille-et-Vilaine. Cependant, accusé de fédéralisme, il est emprisonné. A sa libération, en 1794, il enseigne à l'hôpital du Val-de-Grâce, puis devient médecin en chef de la Grande Armée en 1806.

D'autres grandes familles landernéennes comme les Duthoya - Pierre-Marie, médecin à Montpellier en 1814 ou



Microscope, 1860, C.P., Cliché F.I.E.

49 A.M.L., D.C.V., 1779-86

Eugène-Joseph, chirurgien de marine puis médecin à Guingamp vers 1840 - ont donné leurs noms à des médecins.

Connaître la langue bretonne est une chose capitale pour les médecins. Certains spécialistes utilisent aussi les journaux en langue bretonne pour se faire de la publicité :

"An aotrou Le Flamanc, medisin e Landerne, a ro aliou mat e brezoneg bep mintin nemet da sul. En e di e kaver binoiachou (rayons X, microscope) a zo ret evit sellet piz ouz klenvejou ar galon, ar sach boued, ar skevent, ar chrochen, ar gwad."

"Le docteur Le Flamanc, médecin à Landerneau, consulte en breton tous les matins sauf le dimanche. On trouve chez lui les appareils nécessaires à l'examen des maladies du cœur, de l'estomac, des poumons, de la peau, du sang"⁵⁰.

Les apothicaires ou pharmaciens

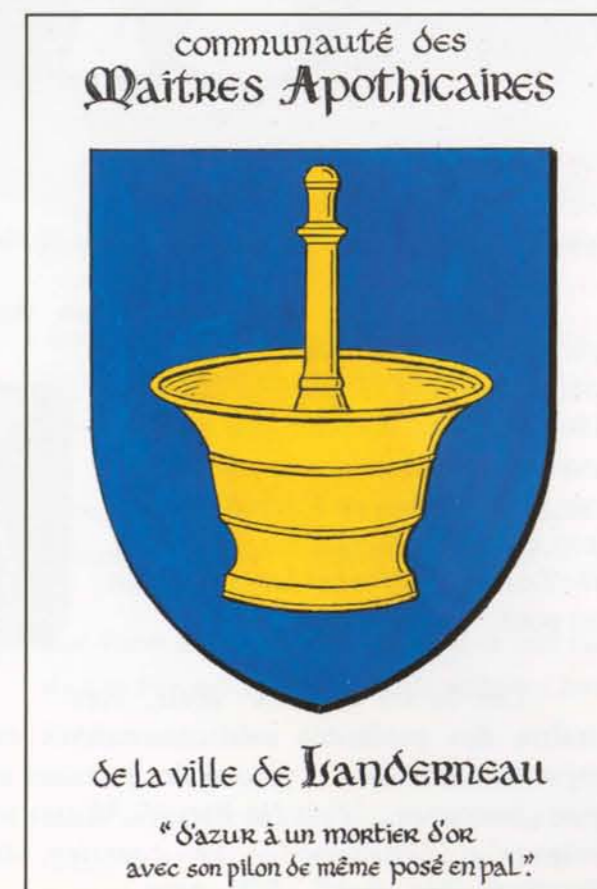
L'apothicaire compose des remèdes, dans son officine, mais il est souvent appelé au chevet du malade, soit en l'absence du médecin ou pour administrer les lavements ou remèdes.



Pots anciens à pharmacie, fin XIX^e siècle, C.P., Cliché F.I.E.

50 Goul'chan KERVELLA, "Médecine et littérature en langue bretonne, aux XIX^e et XX^e siècles", Brest, Liogan, 1991.

Mais ils n'ont pas l'exclusivité de cette fabrication et ils ont à se défendre contre les chirurgiens, les religieuses pharmaciennes des hôpitaux, les épiciers, les droguistes, les charlatans, considérés comme de véritables concurrents. A leur différence, les apothicaires suivent un apprentissage très long et peuvent se regrouper en corporation, pour se protéger.



Blason de la corporation des apothicaires de Landerneau, réalisation Yves Clerch.



Balance à herboristerie en ébène et laiton, fin XIX^e siècle, C.P., Cliché F.I.E.

48 Ambroise PARE, "Voyage en Bretagne", extrait du Bulletin de la Société archéologique du Finistère, T. XVII, [s.l.], 1890.



Théophile Moreul et sa famille devant sa pharmacie, début XX^e Siècle, C.P.

Au début du XX^e siècle, l'un des apothicaires les plus connus à Landerneau est Théophile Moreul (1867-1952) où il exerce son activité jusqu'en 1948. Il est connu notamment pour la fabrication de l'Ulminucine, le sirop celtique, les pastilles pectorales "Tor'Paz" ou le "Tonton Laou", produit anti poux.

Dès la fin du XIX^e siècle, vont paraître des publicités médicamenteuses en langue bretonne dans la plupart des journaux et revues bretonnes : "Feiz Ha Breizh", "Kroas ar Vretoneg", "Dihunamb", "Le courrier du Finistère", "Ar Bobl". Elle nous indiquent que l'Ulminucine Moreul est "faite avec de l'iode de mer et de la chaux d'os. Le meilleur médicament pour les enfants débiles, pâles, qui forçissent peu, et retardés dans leur croissance. Bon contre la fatigue, le mal de tête, le mal des membres, la maladie des poumons, pour les femmes qui ont du mal au moment de la puberté, les femmes au moment de la ménopause. En vente chez le Docteur Moreul à Landerneau.⁵¹"

Affiche publicitaire vantant les mérites de l'Ulminucine Moreul, Cliché A.M.L.



Ensemble d'objets de la pharmacie Moreul, C.P., Cliché F.I.E.



51 Goul'chan KERVELLA, op.cit., 1991.

BIBLIOGRAPHIE

- Jehan BAZIN, "Landerneau ancienne capitale de la principauté de Léon", Rennes, S.E.P.E.R, 1973.
- Jean BAZIN, "Les Tribulations du couvent des Ursulines de Landerneau", [s.l.], [s.d.]
- Yves-Pascal CASTEL, "Atlas des croix et calvaires du Finistère", Quimper, Société archéologique du Finistère, 1980.
- Catalogue d'exposition, "Un morlaisien des Lumières, Jean-Jacques BOUESTARD DE LA TOUCHE, médecin révolutionnaire, 1730-1810", Morlaix, 1989.
- Centre culturel de l'Abbaye de Daoulas, "Plantes médicinales de Bretagne et d'Europe de l'Ouest", Livret 1, Saint-Thonan, 2000.
- Collectif, "La santé en Bretagne", Paris, Hervas, 1992.
- Collectif, "Les Bretons et leur santé, 1500 - 1900", [s.l.], éditions nouvelles du Finistère, 1995.
- Collectif, "Regards sur la médecine et la pharmacie en Bretagne", Rennes, Institut Culturel de Bretagne, 1991.
- Daniel COLLET, "Le choléra de 1832 dans le Finistère", [s.l.], Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, t. CXIII, année 1984.
- René COUFFON, Alfred Le BARS, "Nouveau Répertoire des Eglises et chapelles du diocèse de Quimper et Léon", Quimper, Association Diocésaine de Quimper, 1988.
- Alain CROIX, "La Bretagne aux XVI^e et XVII^e siècles", Paris, Maloine, 1981.
- Anne DAVIS, Muriel MEMAIN-BODILIS, "Etude démographique de la ville de Landerneau, 1670-1790", Mémoire de Maîtrise, Brest, 1996.
- Sylvette DENEFLÉ, "Croyances aux fontaines en Bretagne", La Calade, Edisud, 1994.
- Auguste DIZERBO, "Apothicaires et pharmaciens de Basse-Bretagne", Thèse, Rennes, 1951.
- Association DOURDON, "Pays de Landerneau-Daoulas, La Terre et la Mer", Saint-Thonan, 2000.
- Association DOURDON, "Le calvaire de Landerneau", Saint-Thonan, 1996.
- Hyppolyte GANCEL, "Les saints qui guérissent en Bretagne", Tours, Ouest-France, 2000.
- Albert GELLEY, "Un hôpital sous l'Ancien Régime, l'hôpital Général et Hôtel-Dieu de Landerneau, 1336-1789", Paris, 1960.
- Albert GELLEY, "l'assistance dans le Diocèse de Léon en la seconde moitié du XVIII^e siècle", Thèse, Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1985.
- Magali GUIRRIEC, "Vivre à Landerneau au début du XVIII^e siècle", Mémoire de maîtrise, Brest, 1999.
- Annie LE CANN, "L'assistance publique dans le Finistère, de 1830 à 1845", Mémoire de maîtrise, Brest, 1971.
- Yves Le GALLO, "Brest et sa bourgeoisie sous la monarchie de juillet", Rennes, P.U.F., 1968.
- Jean-Pierre LE GARS, "Landerneau, une ville pendant la Révolution", Mémoire de maîtrise, Brest, 1990.
- Jean-Pierre GOUBERT, "Malades et médecins en Bretagne, 1770-1790", Rennes, U.H.B., 1974.
- Goul'chan KERVELLA "Médecine et littérature en langue bretonne", Brest, Liogan, 1991.
- Tanguy MALMANCHE, "Kou le Corbeau", Paris, Librairie Celtique, 1946.
- Henri MONOD, "Le choléra, histoire d'une épidémie, Finistère, 1885-1886", Paris, Delagrave, 1892.
- Henri STOFFT, "Bouestard, médecin des épidémies à Morlaix", dans la revue Histoire des Sciences Médicales, n°3, [s.l.]1984
- Rapport des 11^e Rencontres Historiques du Léon, Lesneven, Musée du Léon, 1998.

REMERCIEMENTS

La rédaction d'une partie des textes du catalogue a été réalisée en collaboration avec trois chercheurs : Jean Berthou, l'Abbé Castel, Louis Elégoët ; Yves Clerch a réalisé les armoiries de la corporation des apothicaires de Landerneau... qu'ils soient ici remerciés pour leur participation.

Nous n'oublions pas Annie Le Men, pour ses conseils et sa précieuse documentation.

L'ensemble des prêteurs privés et publics nous a permis de mener à bien ce projet, Mesdames et Messieurs Berthou, Casset, Cayrel, Dufils, Jarry, Kerjean, Le Bos, Lebras, Leclerc, Le Gall-Sanquer, Moign, Patte, Queret, Roudaut, Saout, Taburet, Tanguy...

Musée de l'Assistance publique, Paris
Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine, Rouen
Musée naval de la Compagnie des Indes, Lorient
Musée du Léon, Lesneven
Archives départementales du Finistère, Quimper
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes
Bibliothèque Municipale, Brest
Centre de Recherche Bretonne et celtique, Brest
Université de Rennes I, Service commun de documentation, Rennes
Bibliothèque Municipale, Rennes
Château de Kerjean
Mairie de Daoulas
Mairie de Dirinon
Mairie de Guilers
Mairie de Plougastel-Daoulas
Mairie de Saint-Pol-de-Léon
Collège Saint-Joseph, Landerneau
Hôpital de Landerneau
Hôpital des Armées Clermont-Tonnerre, Brest

Conception, réalisation : Service du Patrimoine Historique de la Ville de Landerneau.

Avec le concours du : Conseil Régional de Bretagne
Fabrication et montage : Services Techniques, Ville de Landerneau

Muséographie : Yveline Paillier
Secrétariat : Rosenn Pradines

Textes des panneaux : La rédaction des textes des panneaux d'exposition a été réalisée par le Service du Patrimoine Historique - Marie-Pierre Cariou et Magali Reungoat.

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES

Association Focale Iroise Elorn, Gabriel Quéré et Jean-François Chauchard ; Association Dourdon, Landerneau ; Musée Flaubert et d'Histoire de la Médecine, Rouen ; Haags Gemeentemuseum, La Haye, Pays-Bas. Tous droits réservés.

REALISATION TECHNIQUE

Conception et photogravure :

Agence Parenthèses

Impression : Cloître Imprimeurs

ABRÉVIATIONS

- Archives Départementales du Finistère : A.D. 29
- Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine : A.D. 35
- Archives Départementales des Côtes d'Armor : A.D. 22
- Archives Municipales de Landerneau : A.M.L.
- Archives Municipales de Morlaix : A.M.M.
- Baptêmes, mariages, sépultures : B.M.S.
- Délibérations de la Communauté de Ville : D.C.V.
- Bibliothèque : Bibl.
- Centre de Recherche Bretonne et Celtique : C.R.B.C.
- Collection : Coll.
- Collection Muséographique : Coll. Muséog.
- Collection Particulière : C.P.
- Droits Réservés : D.R.
- Focale Iroise Elorn : F.I.E.
- Sans lieu : s.l.
- Sans date : s.d.



Avec le concours
du Conseil régional de Bretagne



Exposition réalisée par la ville de Landerneau,
Service du Patrimoine historique

Prix : 10 €